

Bretagne, Finistère
Roscanvel
Quéléren

Retranchements et fortifications extra-urbaines dites lignes de Quéléren (Cr 36-39), Quéléren (Roscanvel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001324

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002, 2026

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ouvrage fortifié, demi-lune, fossé, pont, poterne

Appellation : Retranchements de Quéléren, Retranchement de Roscanvel

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : OE, 372. partie ouest des lignes de Quéléren ; OE, 373. partie est des lignes de Quéléren ; OE, 367. vestiges vaubaniens des retranchements et demi-lune

Historique

Un projet de fortification de l'ingénieur Sébastien Le Prestre de Vauban

La question de la défense des batteries du goulet de Brest du côté de la terre (la "gorge") est aussi posée par Sébastien Le Prestre de Vauban. Lors de sa première inspection en 1683, l'illustre ingénieur choisit d'élaborer pour le goulet un nouveau plan type d'ouvrage : une grande batterie basse fortifiée latéralement par des branches tombantes crénelées, surmontée d'une batterie haute de bombardement, elle-même protégée par une enceinte et une tour faisant réduit (ou "redoute carrée" dans le langage vaubaniens). Ce nouveau modèle n'est appliqué qu'au **Mengant** (le fort est achevé dès 1687), mais les sources archivistiques témoignent de projets identiques pour les batteries de **Cornouaille** et de la **pointe des Espagnols**.

L'étalement des crédits donne à Vauban le temps d'échafauder un nouveau plan pour la défense des batteries du goulet. Pour protéger les sept batteries de la côte sud, dite côte de Cornouaille, d'une attaque à revers, il propose en 1689 une nouvelle solution qui prend la forme d'un retranquement linéaire continu soutenu par trois redoutes afin, de "couper la gorge de la presqu'île de Roscanvel, pièce très dangereuse pour Brest". "Toutes celles [les batteries] de Cornouaille étant fermées par le seul retranquement de Roscanvel, seraient bien sûres dans peu de jours, mais non celles de Léon qu'il est nécessaire de fortifier séparément, du moins les principales".

Ainsi, pour des raisons évidentes d'économie et d'adaptation au terrain - "la presqu'île" - qui rappelle les éperons barrés, l'ingénieur privilégie la défense globale à celle du local. Mais ce projet est une nouvelle fois remanié au début de l'année 1694 : "Le retranquement tracé il y a cinq ans, ne suffirait pas pour défendre la presqu'île et serait à charge et très dangereux à défendre, à charge parce qu'il faudrait 2 000 ou 3 000 hommes pour le border suffisamment, et dangereux parce que, s'il était forcé, il ne s'en sauverait pas un seul homme. Capable de tenir 400 ou 500 hommes, ce fort pourrait se faire en fort peu de temps, spécialement si on ne le fait que de terre, bien fraisé et palissadé avec un petit chemin couvert, et épargnerait là de fort grosses gardes".

Dans une relation à Barbezieux en juillet 1694, Vauban évoque le campement à Quéléren dès juin, à 5 ou 600 pas de l'endroit de l'attaque plage de Trez Rouz, d'un bataillon de troupe de marine à 8 compagnies soit plus de 750 hommes, ainsi qu'un autre à Crozon (ce dernier doté d'un équipage d'artillerie en 1695). Ces campements sont renouvelés de juin à septembre

1695 et les troupes doublées. Ces troupes ont vraisemblablement servi de main-d'œuvre pour le creusement des fossés : "Le terrain est dur comme du plomb, pierreux et plein de rochers, mais il se soutient droit comme une muraille" (Vauban, juin 1695).

Le 15 juillet 1695, l'illustre ingénieur écrivait à Louis XIV : "On travaille très vivement au retranchement de Roscanvel accommodé au fort qui s'y doit bâtir, à la construction duquel nous ne commencerons à travailler qu'après que le retranchement sera tout à fait achevé. Comme la certitude des fonds n'est venue que fort tard, je ne me suis pas vu assez de temps devant les mains pour entreprendre de mettre ledit fort en défense assez tôt, mais bien le retranchement, de manière toutefois qu'en le faisant, je ne laisse pas d'élever un des côtés du fort. Cependant comme je ne puis compter pour cette année [1695] que sur le retranchement, et qu'il est d'une nécessité absolue de pouvoir garder cette presqu'île, soit que l'ennemi entre ou n'entre pas dans le goulet, j'ai pris le parti de le faire très bon. C'est pourquoi, j'ai donné quatre toises de largeur à son fossé sur deux de profondeur, le terrain étant ferme, et la plus grande partie du roc qui se soutient très bien ; on ne lui a donné que très peu de talus, d'où il s'en suit qu'il n'y a homme qui puisse entrer ni sortir dudit fossé sans échelle. Ce retranchement est de plus fraisé et palissadé. Comme votre Majesté le verra par son profil, le parapet aura douze pieds d'épais et sera très bien gazonné ou plaqué devant et derrière ce qui est la même chose. Il sera de plus garni de bonnes batteries sur les angles saillants et sur les flancs. On voit de là le pays devant soi jusque bien au-delà de l'extrême portée du canon. Cela, joint à l'aplanissement des haies et fossés et à quelques bouts de retranchements que je ferai faire en moins de 15 jours sur les anses plus abordables du côté de la rade, nous mettra en état de conserver cette presqu'île comme une place, ce qui assurera la rade et le goulet, qui est le moyen unique et certain pour empêcher le bombardement de Brest". On le voit, le projet de retranchement de Roscanvel n'a pas été simple à échafauder : les fortifications sont finalement tracées dans l'urgence de l'attaque de Brest en mai 1694 et mises en œuvre la même année par l'ingénieur Traverse sous le contrôle du grand ingénieur. Le projet final se présente comme un retranchement en ligne brisée soutenu en son milieu par un fort carré bastionné destiné selon les propres termes de Vauban à "se défendre comme une place".

Fin 1694, Le Peletier donne l'instruction suivante à Vauban : "Si l'on ne peut pas construire le fort entier, je serais d'avis de faire au moins le polygone qui regarde la gorge de la presqu'île et les deux branches de retranchement jusqu'à la mer". Réalisé en six campagnes de travaux et avec très peu de fonds, seuls le retranchement précédé de palissades (1694-1697, dont l'engazonnement et la pose des terres de placage) et une demi-lune du fort (1698-1699) sont achevés à la fin du 17^e siècle.

Deux portes à pont-levis (portes de Crozon et de Camaret, dite aussi porte de secours) ont été percées dans le retranchement ; elles sont respectivement flanquées par le bastion de Camaret (à l'ouest) et le demi-bastion de Langeron qui constituent le front sud du fort carré prévu originellement. Pour les besoins du projet, un hameau a dû être entièrement rasé.

Au nord du retranchement est mentionnée, dès 1694, la **batterie de Tremet** qui protège l'anse de Camaret. À l'est, du côté de la rade, un "petit retranchement" se poursuit sur toute la côte jusqu'à une batterie de dix canons.

Quelques travaux sont réalisés durant la guerre de Sept Ans (1756-1763) sur le flanc est du retranchement, avec notamment la création d'une contre-garde, d'un luneton et d'une poterne.

(Guillaume Lécullier in *Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal, 2011 ; mise à jour 2026*)

Les nouvelles lignes de Quélern, fortifications extra-urbaines

Dès la fin du 17^e siècle, les retranchements édifiés par Vauban à Quélern apparaissent comme défectueux car ils ne permettent pas de battre l'isthme et de s'opposer à la progression d'un assaillant. Avec la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et vu l'état des finances royales, les choses restent en l'état. En 1772, l'ingénieur Louis-Lazare Dajot (1717-1786) propose de "rectifier" l'ouvrage. Menés de 1773 à 1776, les travaux ne sont pas achevés à la veille de la guerre d'Indépendance américaine (1778-1783). En charge des travaux de fortification de Brest, le marquis de Langeron s'inquiète de la faiblesse de la protection à revers des batteries de la côte sud du goulet. Sous ses ordres, l'ingénieur Pierre-Jean de Caux conçoit alors un nouveau projet de « rectification ».

Les lignes de Quélern forment un arc concave de près de 1 220 m dont les feux se concentrent vers le centre. Achevées en 1784, elles comptent deux bastions et deux demi-bastions dont l'un reçoit une batterie de mortiers défendant l'anse de Camaret. L'est des lignes se termine par une lunette ; la partie ouest comprend une batterie de côte dont les feux protègent le mouillage de Camaret.

La défense extérieure repose sur une vaste demi-lune et un réduit qui assurent le flanquement. La demi-lune oblige l'assaillant à la prendre avant toute attaque du corps de place afin de couvrir ses flancs. L'enceinte, précédée d'un fossé, est percée d'une porte principale et d'une poterne. Le chemin couvert comporte cinq places d'armes ; le glacis est réduit à sa plus simple expression.

En arrière des lignes, une caserne, un logement pour le commandant et un magasin pour l'artillerie sont bâtis. Un bâtiment regroupe par ailleurs le logement des officiers, du gardien, du munitionnaire et un magasin aux vivres. La garnison est de 900 hommes en temps de paix et de 3 178 hommes en cas de siège. L'armement théorique se compose de 65 pièces d'artillerie.

(Jean-Yves Besselièvre in *Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal, 2011*)

Période(s) principale(s) : 4^e quart 17^e siècle, 4^e quart 18^e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : Époque contemporaine
Auteur(s) de l'oeuvre : Sébastien Le Prestre de Vauban (ingénieur militaire, attribution par source), Pierre-Jean de Caux (ingénieur militaire, attribution par source)

Description

L'état actuel des lignes de Quéléren n'est pas connu. Les lignes de Quéléren sont cependant traversées par deux fois par la route départementale n° 355 au niveau des portes de Crozon et de Camaret.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, maçonnerie ; gneiss, maçonnerie
Matériau(x) de couverture : terre en couverture, pierre en couverture
Plan : système bastionné
Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : envahi par la végétation

Statut, intérêt et protection

Site classé en 1978 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : ligne fortifiée

Sites de protection : site classé

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (parcelles appartenant au ministère des Armées)

Du retranchement de Roscanvel aux lignes de Quéléren

Situées sur un terrain militaire, les lignes de Quéléren sont interdites d'accès.

Du retranchement de Vauban aux fortifications extra urbaines - grands travaux réalisés de 1777 à 1784 pendant la **guerre d'Indépendance américaine** - les lignes de Quéléren conservent longtemps une dimension fortement géostratégique. Pour Jean-Yves Besselièvre, historien de la fortification, les lignes de Quéléren - remarquablement préservées sous un épais couvert végétal - constituent un exemple unique d'enceinte extra-urbaine en France.

Les archives départementales du Finistère conservent plusieurs atlas militaires en **9 Fi 1**, **9 Fi 2** (1781-1784) et **9 Fi 3** (1846) qui englobent les lignes de Quéléren.

Créé en 2002, ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2026 dans le cadre de l'**Inventaire des héritages militaires porté par la Région Bretagne**. Il a notamment bénéficié des travaux de Philippe Truttmann (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire). Ces contenus ont fait l'objet en 2011 d'une publication intitulée "**Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**".

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 983 [1695-1703]**
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine Série C. Administrations provinciales. Intendance de Bretagne et subdélégations ; États de Bretagne, commission intermédiaire et commissions spéciales des États. C 983 : 16 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin ; 4 plans. 1695-1703. "Fortifications de Roscanvel : Mémoire qui doit accompagner les plans et les procès verbaux qui concernent les retranchements de cette Presqu'île que Vauban reconnu indispensable de fortifier pour défendre du côté de la terre les batteries du goulet de Brest ; 4 plans des terrains pris, de 1695 à 1697 pour établir les dites fortifications, plans levés en 1701 par ordre de M. de Bouridal, commissaire ordonnateur ; 7 procès verbaux d'arpentage et d'estimation des héritages compris aux plans ci-dessus ; arrêt du Conseil d'Etat portant que le sieur de Lezonnet, trésorier des États de Bretagne, sera remboursé des intérêts de la somme de 60 000 livres qu'il a avancée pour les travaux de fortifications de Roscanvel ; procès verbal, dressé en 1705, pour servir à la liquidations de ces terrains, etc."
- **Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 983 (1-4)**

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine Série C. Administrations provinciales. Intendance de Bretagne et subdélégations ; États de Bretagne, commission intermédiaire et commissions spéciales des États. C 983 (1) : Le 8 juillet 1701, M. de Bouridal. Brest. 1er plan. Ce plan est relatif au 1er procès verbal. Plan du retranchement de Roscanvel relatif au procès verbal d'estimation des héritages qui y ont été compris et de ceux qui ont été endommagé par l'enlèvement des gazons et terres de placages dont on s'est servi pour cet ouvrage en 1695. Retranchements de Roscanvel, 1695 Carte figurative des terres et héritages qui ont été compris dans l'étendue des ouvrages du retranchement de la presqu'île de Roscanvel et des lieux qui ont été endommagés aux environs pour les gazons et terres de placages que l'on a pris pendant l'année 1695. Les chiffres sont relatifs au bordereau de l'arpentage et servent à indiquer la situation des terres et héritages. A. Fort projeté B. Retranchements de la gorge de la Presqu'île. C. Petit retranchement sur la rade de Brest D. Batterie de la pointe de Tremet. C 983 (2) : Le 8 juillet 1701, M. de Bouridal. Brest. 2ème plan. Ce plan est relatif au 3ème procès verbal. Plan du retranchement de Roscanvel relatif au procès verbal d'estimation des héritages qui y ont été compris et de ceux qui ont été endommagé par l'enlèvement des gazons et terres de placages dont on s'est servi pour cet ouvrage en 1696. Retranchements de Roscanvel, 1696 Carte figurative des terres et héritages où l'on a pris des gazons et terres de placage pour les ouvrages faits au retranchement de la presqu'île de Roscanvel pendant l'année 1696. A. Fort projeté B. Retranchements de la gorge de la Presqu'île. C. Petit retranchement sur la rade de Brest C 983 (3) : Le 8 juillet 1701, M. de Bouridal. Brest. 3ème plan. Ce plan est relatif au 4ème procès verbal. Plan du retranchement de Roscanvel relatif au procès verbal d'estimation des héritages qui y ont été compris et de ceux qui ont été endommagé par l'enlèvement des gazons et terres de placages dont on s'est servi pour cet ouvrage en 1697. Retranchements de Roscanvel, 1697 Carte figurative des terres et héritages où l'on a pris des gazons et terres de placage pour les ouvrages faits au retranchement de la presqu'île de Roscanvel pendant l'année 1697. Les chiffres sont relatifs au bordereau de l'arpentage et servent à indiquer la situation des terres et héritages. A. Fort projeté B. Retranchements de la gorge de la Presqu'île. C. Petit retranchement sur la rade de Brest Les terrains enfermés de lignes ponctuées colorées de jaune sont les endroits où l'on a pris du gazon et des terres de placages pour les ouvrages. C 983 (4) : Le 8 juillet 1701, M. de Bouridal. Brest. 4e plan. Ce plan est relatif au 6ème procès verbal. Plan du front du fort de Roscanvel relatif au procès verbal d'estimation des héritages prise pour les dehors. Fort de Roscanvel, 1698-1699 Carte figurative des terres et héritages qui ont été compris dans l'étendue des ouvrages faits au dehors du front du fort de Roscanvel du côté de l'attaque pendant les années 1698 et 1699. Les lettres et chiffres sont relatif au bordereau de l'arpentage et servent à indiquer la situation des terres et héritages. Les lignes ponctuées colorées de jaune marquent l'étendue des ouvrages faits en 1698 et 1699. Les lignes colorées de rouge marquent les maisons qui ont été démolies et les murs à pierres sèches qui enfermaient les terres. Entrée du côté de Crozon ; ligne de retranchement ; bastion de Langeron ; front du fort ; bastion de Camaret.

- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776**
Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776. 1781-1784.
https://recherche.archives.finistere.fr/archives/show/FRAD029_0000009FI_FRAD029_0000009FI_de-1
Archives départementales du Finistère : 9 Fi 1/1-26
- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776**
Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776. 1781-1784.
https://recherche.archives.finistere.fr/archives/show/FRAD029_0000009FI_FRAD029_0000009FI_de-2
Archives départementales du Finistère : 9 Fi 2/1-27
- **Atlas des bâtiments militaires des places de France : Brest, 1846**
Atlas des bâtiments militaires des places de France : Brest, 1846.
https://recherche.archives.finistere.fr/archives/show/FRAD029_0000009FI_FRAD029_0000009FI_de-3
Archives départementales du Finistère : 9 Fi 3/1-31

Bibliographie

- **Chapitre "Architecture militaire" [1975]**

TRUTTMANN, Philippe. "**Architecture militaire**" In CALVEZ, Louis (dir.) *La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature*. Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.

- "**Les travaux de fortification de Brest à la fin du 18e siècle, 1776-1784**" [1996]
BESSELIEVRE, Jean-Yves. "**Les travaux de fortification de Brest à la fin du XVIIIe siècle, 1776-1784**". Mémoire de Maîtrise d'Histoire moderne de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de Fanch Roudaut, Brest, 1996.
- **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704** [1998]
PETER, Jean (préface de Jean Meyer). **Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704**. Paris, Economica et Institut de Stratégie Comparée, 1998, 320 p.
p. 277-281
- "**Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel**" [2004]
JADÉ, Patrick. "**Les ouvrages de fortification littorale du port de Brest - 1872-1917. La défense des côtes en France à l'âge industriel**". Mémoire de maîtrise d'Histoire Contemporaine de l'Université de Bretagne Occidentale, sous la dir. de M.-T. Cloître, 2004, 293 p. et 141 p.
- **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914** [2008]
FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914**. Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal** [2011]
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Périodiques

- "**Le camp retranché de Saint-Pierre (1776-1784)**" [1998]
BESSELIEVRE, Jean-Yves. "**Le camp retranché de Saint-Pierre (1776-1784)**". *Les cahiers de l'Iroise*, n° 179, 1998.
- **DOSSIER : Roscanvel. La bataille de la pointe des Espagnols. Pique-niques à Roscanvel. Les lignes de Quélern** [2005]
COLLECTIF. **DOSSIER : Roscanvel. La bataille de la pointe des Espagnols. Pique-niques à Roscanvel. Les lignes de Quélern**. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 13, 2005.
- "**Les lignes de Quélern (17e-20e siècles)**" [2005]
BESSELIÈVRE, Jean-Yves. "**Les lignes de Quélern (17e-20e siècles)**" in **DOSSIER : Roscanvel. La bataille de la pointe des Espagnols. Pique-niques à Roscanvel. Les lignes de Quélern**. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 13, 2005.
- "**Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783**" [2007]
LÉCUILLIER, Guillaume. "**Quand l'ennemi venait de la mer. Les fortifications littorales en Bretagne de 1683 à 1783**". *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 114-4, 2007.
<https://journals.openedition.org/abpo/473>
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **DOSSIER : De Quélern à Rostellec. La Tour Vauban** [2019]

COLLECTIF. **DOSSIER : De Quéléren à Rostellec. La Tour Vauban.** Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 28, 2019.

- **"Aperçu sur les pierres de construction des lignes de Quéléren" [2019]**
CHAURIS, Louis. **"Aperçu sur les pierres de construction des lignes de Quéléren"** in DOSSIER : De Quéléren à Rostellec. La Tour Vauban. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 28, 2019.

Multimedia

- **"Index de la fortification française 1874-1914 - Fortiff.be" [2002-2026]**
MALCHAIR, Luc, FRIJNS, Marco, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **"Index de la fortification française 1874-1914 - Fortiff.be"**.
<https://fortiff.be>

Liens web

- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Quéléren, légende générale, feuille a : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_06.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Plan général, feuille b : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_07.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Feuille 1. Caserne neuve cotée A. Plans, coupes et élévations : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_08.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Feuille 2. Caserne, cotée E. Caserne, cotée N. Bâtiment, coté P. Plans, coupes et élévations : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_09.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Feuille 6. Pavillon, coté C. Bâtiment, coté F. Plans, coupes et élévations : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_10.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Feuille 7. Pavillon, coté B. Bâtiment, coté M. Plans, coupes et élévations : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_11.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Feuille 8. Plan du magasin à poudre (ancienne chapelle cotée G) : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_12.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Feuille 9. Corps de garde des vieilles lignes, coté D. Corps de garde de gauche des lignes, coté O. Casemates sous la porte de Camaret. Casemates sous l'orillon de la pièce 8. Corps de garde de la batterie coté 9. Poterne de la courtine 1-2. Plans, coupes et élévations : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_13.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Lignes de Quéléren. Plans des bâtiments C et F : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_20.jpg
- Atlas des bâtiments militaires des places de France, 1846. Morlaix, Quéléren, Le Conquet. Lignes de Quéléren. Plan des bâtiments B et M : https://recherche.archives.finistere.fr/viewer/viewer/medias/collections/FI/0009FI/9FI004/FRAD029_9FI_004_21.jpg

Annexe 1

L'ingénieur Le Prestre de Vauban d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille bourguignonne originaire du Morvan. Filiation et preuves incertaines au départ : pour certains depuis 1388, pour d'autres seulement à partir de 1535. A cette date, notaires seigneuriaux. Maintenu de noblesse en 1667. Seigneurs de Champignolle et de Vauban. Alliances nombreuses avec des familles de gentilshommes qui donnèrent plusieurs ingénieurs.

1653, Sébastien Le Prestre, écuyer, seigneur puis marquis de Vauban.
Né à Saint-Jean-Léger-de-Fourcherets le 15 mai 1633.

Père : Urbain (alias Albin) (1602 - Saint-Léger, 3 avril 1652), écuyer, fils de Jacques, écuyer, seigneur de Champignolle et de Vauban, et de sa seconde épouse, Françoise de la Perrière.

Mère : Edmée Cormignolle, fille de Jean, et de Françoise Prévost.

Oncle : Edmé Cormignolle, dit 'la Montagne', gendarme, puis maréchal des logis de Monsieur le Prince, époux d'Edmée Rousseau.

Cousin issu de germain : Paul le Prestre, ingénieur, puis major de la citadelle de Lille, fils de Paul, seigneur de Vauban, bailli de Lormes, et d'Urbaine de Romier.

Neveux à la mode de Bretagne (fils de Paul, ingénieur qui précède, et d'Anne de Guesdin) :

- Paul, capitaine au régiment de Champagne, ingénieur tué à Aire en 1676.

- Edmé, capitaine au régiment de Navarre, ingénieur tué à Cambrai en 1677.

- Antoine, ingénieur qui suit.

Marié à Epiry le 25 mars 1660 avec Jeanne d'Osnay, morte à Bazoches le 19 juin 1705, fille de Claude, baron d'Epiry, et de défunte Urbaine de Romier.

Deux filles :

- Charlotte, épouse (15 novembre 1679) de Jacques-Louis de Mesgrigny, comte de Villebertin et d'Aunay, fils de Nicolas, chevalier, seigneur de Villebertin, d'Aunay et autres lieux, et d'Edmée-Georgette de Régnier ; neveu de Jean de Mesgrigny, ingénieur.

- Jeanne-Françoise (1678 - 1713), épouse (Paris, le 8 janvier 1691) de Louis Bernin de Valentinay, chevalier, marquis d'Ussé, fils de Louis, chevalier, seigneur d'Ussé, conseiller du roi en ses Conseils, contrôleur général de la maison du roi, et de Catherine du Coudreau.

Mort à Paris le 30 mars 1707, âgé de 74 ans.

Cadet au régiment de Condé en 1651 ; campagnes de la Fronde.

Prisonnier des Royaux en 1653 ; lieutenant au régiment de Bourgogne ; ingénieur ordinaire.

Campagnes de la guerre de Trente Ans.

En 1660, capitaine au régiment de la Ferté infanterie à Nancy. Lieutenant-colonel au même régiment en 1662.

Capitaine au régiment de Picardie le 24 octobre 1663 ; à Marsal.

En 1664, à Brisach.

Campagnes de la guerre de Dévolution en 1667-1668.

Lieutenant au régiment des Gardes et gouverneur de la citadelle de Lille le 3 juin 1668 ; se démit alors de sa lieutenance aux Gardes et en avril 1669 de sa compagnie "en Picardie".

Voyage au Piémont pour lever des plans pour le compte du duc de Savoie.

Campagnes de la guerre de Hollande ; y conduisit tous les sièges importants.

Brigadier d'infanterie le 30 août 1674 ; maréchal de camp le 3 août 1676.

Commissaire général des fortifications le 4 janvier 1678.

Gouverneur de Douai du 24 décembre 1680 à février 1683.

Campagne de Luxembourg en 1684.

Lieutenant général le 24 août 1688 ; campagnes de la guerre de la Ligue d'Augsbourg en Palatinat (1688), Pays-Bas (1690).

Grand-croix de l'ordre de Saint-Louis le 8 mai 1693.

Campagnes de Bretagne en 1694-1695 ; des Pays-Bas en 1697.

Maréchal de France le 14 janvier 1703 ; commanda l'armée d'Allemagne.

Chevalier des ordres du roi le 2 février 1705.

Campagne sur les côtes de Dunkerque en 1706.

Mort en congé.

Sièges :

1652, Sainte-Ménéhould.

1653, Sainte-Ménéhould.

1654, Stenay, Clermont.

1655, Landrecies, Condé, Saint-Guillain.

Désormais en chef :

1656, Valenciennes (blessé).

1657, Montmédy (blessé), Mardik.

1658, Gravelines, Oudenarde, Ypres.

1667, Tournai, Douai (blessé d'un coup de mousquet à la joue), Lille.

1672, Orsoy, Doesbourg.

1673, Maestricht.

1674, Besançon ville et citadelle, Oudenarde.

1676, Valenciennes, Cambrai ville et citadelle, Saint-Guillain.

1678, Gand ville et citadelle, Ypres ville et citadelle.

1683, Courtray ville et citadelle.

1684, Luxembourg.
1688, Philipsbourg, Mannheim ville et citadelle, Franckendal.
1691, Mons.
1692, Namur ville et citadelle.
1693, Charleroi.
[1694, 18 juin ; bataille de Camaret].
1697, Ath.
1703, Brisach.
Construisit 33 nouvelles places de guerre, améliora la plupart des anciennes.
Donna les plans de plusieurs ports.
Membre honoraire de l'Académie des Sciences en 1699.
A laissé de très nombreux manuscrits dont certains furent publiés après sa mort et fit imprimer un :
"Projet d'une dixme royale. Avec les réflexions sur le même sujet", ss. Lieu, 1707, in-4° et in-12.
Le plus célèbre des ingénieurs du roi".

Annexe 2

L'ingénieur Traverse d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"1676, Jean-Pierre Traverse.
Aucun détail biographique.
Mort vers 1720.
Ingénieur ordinaire, département de Colbert, en 1676.
A Ambleteuse en 1681.
A Saint-Valéry-en-Caux en 1684.
A Fécamp en 1686.
Ne figure pas sur les états de 1691.
Campagnes de Bretagne de 1689 à 1695. Ingénieur en chef à Brest avant 1694.
En 1698, chargé du château de Brest, des batteries de côte de Cornouailles, de Camaret et de Concarneau.
En 1703 à la chefferie de Toul.
Quelques temps à Huningue.
Retiré avant 1714 avec 1 200 livres de pension.
Assimilation militaire inconnue.
Siège :
1694, défense de Camaret (un bras emporté)".

Annexe 3

L'ingénieur Pierre-Jean de Caux de Blacquetot (alias Decaux) d'après Anne Blanchard (Dictionnaire des Ingénieurs militaires, 1981)

"Famille du Ponthieu originaire d'Abbeville. Echevins de cette ville en 1503. Installée à Montreuil-sur-Mer au 17^e siècle. Principe d'anoblissement mal dégagé.
1710, Pierre de Caux, écuyer.
1737, Pierre-Jean de Caux, écuyer.
Né à Hesdin le 24 décembre 1720.
Père : Pierre, ingénieur qui précède.
Mère : Marie-Anne d'Arras.
Marié avant 1749 avec Jeanne-Marie Bouillon des Forges.
Enfant :
- Anténor-Jean-Pierre, officier de cavalerie.
Mort à Cherbourg le 18 août 1792 (72 ans).
Lieutenant en second au régiment de Pons infanterie en 1734.
Ingénieur ordinaire et lieutenant réformé à 17 ans en 1737 ; affecté à Cherbourg auprès de son père.
Campagnes d'Allemagne en 1744 ; des Pays-Bas de 1745 à 1748.
Capitaine réformé au régiment de Lyonnais infanterie en 1747.
A Arras en 1748.
A Port-Louis en 1749.
A Granville en 1750.
Chevalier de Saint-Louis en 1751.

A l'équipage du Havre en 1756.
Ingénieur en chef en 1758.
Campagnes d'Allemagne de 1758 à 1761.
Lieutenant-colonel en 1761.
A Lille en 1763.
Colonel en 1768.
Brigadier d'infanterie en 1770.
Directeur des fortifications de Haute-Provence en 1771. De Basse-Normandie en 1775.
Chargé en outre, de 1776 à 1786, de celles de Bretagne. Maréchal de camp en 1780.
Cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis en 1788. Le reçut des mains du roi venu à Cherbourg : "Vous ne pouvez venir à Versailles ; j'ai voulu vous l'apporter".
Retiré le 1er avril 1791.
Sièges :
1744, Fribourg (blessé),
1746, Anvers (blessé), Namur ville et château,
1747, Berg-op-Zoom (blessé), Fort Frédéric-Henry, Lillo, Zumberg, bataille de Lawfeld,
1748, Maestricht (blessé),
1758, bataille de Crefeld,
1761, défense de Dorsten, prisonnier de guerre.
Donna ses soins aux grands travaux de Brest ; à ceux du fort de Châteauneuf près de Saint-Malo ; aux grands travaux de la rade de Cherbourg.
Atlas 1775,
Antibes - 10 planches (tome 58).
Fort de Sainte-Marguerite et de l'île Saint-Honorat - 12 pages, 6 planches (tome 59).
Entrevaux - 10 pages et 5 planches (tome 60).
Colmars - 10 pages et 4 planches (tome 61).
Cherbourg et la côte du nez de Carteret au cap Levi - 9 pages et 6 planches (tome 72).
Granville, le Mont-Saint-Michel et la côte de Pontorson au nez de Carteret - 16 pages et 12 planches (tome 71).
Le fort de la Hougue, l'île de Tatihou et la côte du cap Levi à la redoute d'Audouville - 5 pages et 13 planches (tome 73).
Carentan et la côte de la redoute d'Audouville à la batterie de Beuzeville - 1 page et 4 planches (tome 75).
Atlas 1777,
La presqu'île du Cotentin - 23 pages et 6 planches (tome 76).
Le fort de Châteauneuf - 15 pages et 4 planches (tome 70).
Ouvrages extérieurs de Brest - 22 pages et 18 planches (tome 69).
Atlas 1785,
Ouvrages extérieurs de Brest - 107 pages et 26 planches (tome 69a).
Saint-Malo, avec des mémoires sur la côte nord de Bretagne, du Mont-Saint-Michel à Morlaix - 48 pages et 26 planches (tome 74).
1740, Jean-Baptiste de Caux de Blacquetot, écuyer".

Annexe 4

Ouvrages extérieurs de Brest. Mémoire sur les Lignes de Quéléren. Article 7 du règlement du Roi du 31 décembre 1776 par De Caux, 1er mai 1785. Observations sur Quéléren, 1785

"Après avoir prouvé dans ce mémoire que les nouveaux ouvrages de Quéléren en font un poste capable d'une vigoureuse défense, après avoir conseillé d'y tenir en tous temps l'artillerie et les munitions nécessaires à son armement, qu'il nous soit encore permis une observation. Plus les objets ci dessus seront remplis avec exactitude, et plus la prise de ce point deviendra intéressante et précieuse à l'ennemi, puisque par cette seule expédition, au début d'une guerre, il empêcherait la France de mettre en usage toutes les forces maritimes, qui seraient enfermées dans le port de Brest : nous croyons donc ne pouvoir pas trop insister sur l'indispensable nécessité de mettre ce point sur le pied de guerre dès les premiers moments de mésintelligence entre les deux Cours ; c'est à dire, d'en palissader les chemins couverts, d'y monter les canons sur les remparts, d'y placer les munitions à portée, enfin d'être en état d'y rassembler d'un moment à l'autre les 900 hommes que nous avons jugés nécessaires pour résister avec avantage aux premiers efforts de l'ennemi.
[...]

Il serait peut-être possible de diminuer un peu cette artillerie ; cependant, si l'on examine la répartition en détail, l'on jugera que chaque partie n'en n'est que faiblement armée en égard au rôle qu'elle est susceptible de jouer dans la défense. Dans un développement de cette étendue, les hommes peuvent bien au commandement se porter de la droite à la gauche, suivant que l'ennemi changeant ses attaques ; mais l'artillerie ne pouvant se mouvoir si aisément, nous avons

pensé qu'il était nécessaire d'en placer à demeure dans tous les endroits où l'on peut être dans le cas d'en faire usage ; c'est ce qui nous a guidé dans la demande d'armement ci-dessus.

Munitions de guerre

Comme cette artillerie ne peut agir en même temps, on croit que l'on pourrait régler l'armement ordinaire à 60 coups par pièces. Ce qui demanderait en poudre.

Pour l'artillerie : 25 000 Livres.

Pour l'infanterie : 10 000 Livres.

En total : 35 000 Livres.

État des bois

L'ouvrage exige absolument pour sa défense d'être palissadé du moment où l'on pourrait craindre d'être attaqué, c'est à dire, du commencement des hostilités.

Le développement des chemins couverts, places d'armes etc. est de 700 toises, ce qui exige à 10 par toise 7 000 palissades ci : 7000.

Pour l'estacade : 600.

En total : 7 600 palissades.

Les autres bois au besoin se trouveraient dans l'intérieur de la Presqu'île.

[...]"

A Cherbourg, le 1er mai 1785. De Caux".

Annexe 5

Les lignes primitives ou "lignes Vauban" par Philippe Truttman (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire), septembre 1972

Jusqu'à la création des nouvelles lignes, en 1777, elles étaient constituées, en plan, de la droite vers la gauche, (c'est-à-dire d'ouest en est) :

- Un alignement droit, perpendiculaire à la côte de la rade de Camaret et s'appuyant sur la falaise verticale.
- Au centre : un front bastionné, deux demi-bastions et une demi-lune, amorce du fort projeté par Vauban (dont ce devait être le front sud).

A gauche une sorte de grand redan, dont la face droite est presque perpendiculaire aux éléments précédents et la face gauche s'appuie sur un demi-bastion (dit "bastion de Quélern") se raccordant à la baie de Roscanvel par un tronçon de courtine.

L'ensemble dessine une ligne de défense continue, à tracé tenaillé irrégulier.

Après achèvement des nouvelles lignes (1785 environ) puis du réduit (1854), il ne subsistait plus que le tronçon rectiligne de la partie droite, devenu sans utilité et abandonné. Ces vestiges ont été peu à peu nivelés et il n'en subsiste plus qu'une sorte de vallum estompé, couvert de ronces extrêmement denses. En ce qui concerne le profil, ces lignes comportaient :

- Un glacis et un chemin couvert avec traverses et places d'armes.
- Un fossé.
- Une escarpe avec parapet en terre.

LIGNES ACTUELLES

Construites pour l'essentiel de 1777 à 1785. Partie gauche terminée au début du 19^e siècle. Implantées à la crête militaire du rebord Sud du plateau de la presqu'île, elles dominent le thalweg de Pen-Ar-Poul et dessinent un arc de cercle concave s'appuyant, à l'ouest, sur la falaise bordant la baie de Camaret ; à l'est au rivage de la baie de Roscanvel (Rade intérieure).

L'organisation résulte du relief et, en particulier, du profil transversal assymétrique de la presqu'île. D'ouest en est, on trouve :

- Une falaise verticale.
- Un plateau à peu près tabulaire.
- Une pente descendant vers la baie de Roscanvel.

A quoi correspondent deux fronts bastionnés - trois bastions plats (Les bastions plats résultent du tracé géométrique concave de la ligne de défense) (numérotés 1-2-3), deux courtines, deux demi-lunes (6-7) ; occupant la partie tabulaire, c'est-à-dire les deux tiers de la longueur de la ligne de défense.

A l'est le bastion n° 3 s'appuie sur un demi-bastion n° 4 (ancien bastion de Quélern des lignes primitives) d'où l'enceinte descend en gradins, vers le rivage, suivant un tracé terraiillé.

Dans la partie est, l'enceinte est doublée : l'élément de courtine à gauche du demi-bastion n° 4 est prolongé par la courtine n° 15 terminée à gauche par un ouvrage en forme de fer à cheval asymétrique, l'orillon n° 8, lui-même placé au milieu ; d'un bassin de retenue des eaux séparé de la rade par une digue sur laquelle passe la route de Crozon à Roscanvel.

Une écluse militaire met en communication ce bassin avec la mer et permet de le remplir à marée haute pour constituer une inondation défensive. Le bassin lui-même précédé par l'étang naturel de Pen-ar-Poul.

A l'origine, la ligne de défense se retournait, à partir du demi-bastion face à l'est et bordait le rivage de la rade intérieure jusqu'à la batterie n° 21 ; la construction des casernements au début du 19e siècle a fait disparaître les remparts et n'a laissé subsister que les organisations situées au bord même du rivage.

Profil transversal ; l'enceinte est constituée par :

- Un glacis d'autant plus accusé qu'on est en saillant (demi-lune n° 6).
- Un chemin couvert, avec places d'armes rentrantes mais sans traverses, s'arrêtant à l'est, après le demi-bastion n° 4.
- Un fossé de 10 à 15 mètres de large à contrescarpe revêtue, doublé au pied de l'escarpe, d'un approfondissement rempli d'eau qui en accroît la valeur d'obstacle.
- Une escarpe maçonnée du type " à demi revêtement " soutenant un parapet en terre mêlée de rocaille avec banquettes et plate-forme d'artillerie. Ni parados, ni traverses.

Accès : deux routes traversent les lignes.

Porte de Camaret : la route de Camaret montant obliquement le long de la face gauche de la demi-lune n° 6 et traversant la face du bastion n° 2 par la porte dite de Camaret (démolie sous l'occupation).

On connaît cette porte par les Archives de l'inspection du génie ; elle était constituée par :

- Une façade verticale sur soubassement évasé latéralement et surmontée d'une corniche, à bandeau plat soulignée de deux petits filets, elle-même portant un parapet plein. Façade soulignée au niveau de la chaussée par un boudin hémicylindrique.

- Un passage constitué par une ouverture en plein cintre à claveaux rayonnants appareillés, s'ouvrant entre deux larges pilastres à joints refendus, faisant saillie sur la façade, et portant la même corniche et le même parapet.

Au-dessus de l'arc, tableau portant un cadre entouré d'un bandeau plat à crossettes et gouttes, où se lit l'inscription "Lignes de Quélern -

1783". Le tout est construit en pierre de taille de granite gris clair parfaitement dressée, contrastant avec la maçonnerie en schiste irrégulier et brun foncé de l'escarpe. L'ensemble de décoration très sobre était très représentatif du style de l'époque, le style néo-classique appliqué à l'architecture militaire.

La porte est précédée d'un pont à quatre arches voûtées en anse de panier.

- Les trois arches du côté extérieur étant fermées latéralement par des murs percés d'un côté d'une porte, et de l'autre d'une fenêtre et aménagées en logements casematés (magasins).
- La quatrième étant plus étroite, et ouverte latéralement.
- Il n'y a pas de pont-levis.

Porte de Crozon : cette porte, détruite également sous l'occupation, ne figure pas sur les Atlas de 1785 et a dû être exécutée au début du 19e siècle. Beaucoup plus simple, elle est constituée par une ouverture en plein cintre s'ouvrant entre deux pilastres saillants en maçonnerie de moellons de schiste. [Ils] sont en pierre de taille de granite, réglée et dressée : l'arête intérieure des pilastres (harpée), les montants, l'arc du passage et l'entablement surmontant le tout.

Poterne de courtine n° 1-2 : En plus de ces deux passages principaux, à l'usage du public, on trouve une poterne dans la courtine n° 1-2, accessible à l'intérieur par la tranchée n° 20 traversant l'escarpe de la courtine, puis la tenaille par des passages voûtés débouchant en fond de fossé pour permettre la communication avec la demi-lune n° 6. Cette poterne désaxée à droite par rapport à la capitale du front est constituée par des passages voûtés à ouverture en arc surbaissé, à claveaux de granite clair extradossés en harpe.

Détails et particularités divers :

Maçonnerie des escarpes et contrescarpes : maçonnerie de moellons de schiste brun foncé en assises irrégulières ;

- Chaînes d'angles harpées en pierre de taille de granite clair,
- Tablettes de couronnement en granite clair appareillé et dressé, parfois en saillie, parfois à ras du parement vertical.

Casemates : les lignes de Quélern comportent plusieurs groupes de locaux casematés, à l'épreuve, répartis dans les divers ouvrages. On peut citer :

- Les casemates de la batterie basse n° 9 creusées dans la contrescarpe sous place d'arme rentrante d'extrémité ouest.
- Dans l'orillon n° 8.
- De part et d'autre de la porte de Camaret.
- Sous le pont de la porte de Camaret.

Ces casemates sont, soit des logements pour les troupes, des corps de garde ou des magasins. Dans le cas des logements, elles comportent des conduits de cheminée. Les ouvertures, portes et fenêtres, sont généralement ménagées dans des façades arrière, non exposées aux coups. Les locaux sont voûtés en maçonnerie de schiste, les encadrements des portes et fenêtres sont construits en granite appareillé et dressé.

Demi-lunes de dimensions très différentes.

- La demi-lune n° 6 est très grande et sans flancs (face droite légèrement brisée).
- La demi-lune n° 7 est petite et à deux flancs inégaux.

Leur accès (De même que l'accès aux places d'armes rentrantes) est assuré par deux rampes praticables aux canons partant du fossé et montant, à droite et à gauche, le long du mur de gorge.

Batterie basse 9 : sorte de terrasse, terminant, à l'ouest, le fossé général et en contrebas de ceui-ci, au pied du flanc droit du bastion n° 1. On a profité de sa position en balcon par rapport à la baie de Camaret pour l'aménager en batterie barbette tirant dans la baie et bien protégée à l'arrière et latéralement par les lignes. Cet ouvrage possède des locaux casematés, de plain-pied avec la plate-forme, creusés sous la contrescarpe.

...

- La traverse-abri à droite, en maçonnerie, du type 1874 porte la date 1883-1884 et possède une porte et deux fenêtres dans sa façade arrière, seule dégagée.

- Les capitales de tir des deux pièces divergent d'environ 30 degrés.

Batterie de 95 mm : batterie à faible relief, construite vers 1890 pour 4 pièces de 95 mm modèle 1888 sur affût de campagne, disposées deux par deux sur des plate-formes séparées et encadrées par des traverses pleines, en terre.

Les pièces d'une même plate-forme étant elles-mêmes séparées par de petits massifs de terre pare-éclats.

Batterie orientée face à l'ouest.

Magasin à munitions : construit vers 1890, entre les deux batteries ci-dessus, le long de la route intérieure des lignes, où débouchent ses entrées. Il est constitué par :

- Un magasin de temps de paix, destiné aux projectiles vides et bordant la route. C'est un bâtiment ordinaire en élévation, actuellement ruiné.

- Un ensemble de locaux sous roc, à entrées bétonnées à forte protection comprenant :

Deux petits corridors d'entrée, perpendiculaires à la route, desservant un couloir de circulation, lui-même parallèle à la route. Ce couloir donne accès à la chambre des poudres proprement dite (7,6 mètres par 3,6 mètres), et à gauche, à l'atelier de chargement (3 mètres par 2 mètres).

Les locaux sont voûtés en plein cintre. Logements des lanternes dans le vestibule d'entrée du magasin et éclairant celui-ci, ainsi qu'au fond de l'atelier de chargement.

Les deux corridors d'entrée comportent chacun un tronçon de voie de 0,4 mètre scellé dans le radier.

La chambre des poudres est à double paroi (voile intérieure en maçonnerie légère) avec vide sanitaire et drainage extérieur.

Annexe 6

Les ouvrages de Quélern par Philippe Truttman (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire), septembre 1972

Situation : à la base de la presqu'île de Roscanvel et barrant l'isthme à 2 500 mètres au sud-sud-ouest de l'agglomération de Roscanvel.

HISTORIQUE SOMMAIRE

La presqu'île de Roscanvel (ou également dite de Roscanvel) constitue la branche Nord de la croix dessinée par la presqu'île de Crozon. La côte nord-ouest constitue la rive sud du goulet de Brest, et son extrémité nord-est, la pointe des Espagnols, domine de 60 mètres d'altitude l'entrée du Port, à 5 kilomètres de distance.

Ainsi, au fur et à mesure de l'accession de Brest au rang de port militaire de premier rang, il apparaît comme indispensable de tenir l'ensemble de cette presqu'île, sous peine de voir l'ennemi s'y installer à demeure et bloquer irrémédiablement le goulet et la rade.

L'occupation par les espagnols, en 1594, de la pointe nord-est (appelée depuis et pour cette raison, pointe des Espagnols) peut être considérée comme la première opération militaire tentée contre Brest selon cette idée de manoeuvre.

La mission des différents ouvrages étudiés ci-après était de barrer la presqu'île à la naissance de l'isthme, face à l'intérieur des terres, de façon à en interdire l'accès à un ennemi venant de Crozon et risquant d'attaquer à revers les différentes batteries de côte, de s'assurer de la rive sud du goulet et de transformer à loisir la presqu'île en base de blocus contre Brest.

Ces ouvrages orientés face à l'intérieur des terres relèvent donc non de la défense des côtes mais de la défense terrestre de la rade de Brest. Conservés après 1870, ils seront couverts plus en avant par une nouvelle ligne de défense jalonnée par le réduit de Landaoudec et le fort de Crozon, ligne réactivée entre 1942 et 1944 par l'occupant (casemates d'artillerie de Landaoudec et de Trémaïdic)".

Premières lignes de Vauban : 1689-1694

Les archives de la Marine possèdent un plan manuscrit daté de mars 1689 et signé de Vauban (Venu à Brest en 1685 puis le 18 février 1689) approuvant la construction d'un retranchement rectiligne tendu en travers de la presqu'île, à peu près à l'emplacement des lignes actuelles, et joignant trois redoutes à plan en losange qui en constituaient des points d'appui.

Ce projet reçut un commencement d'exécution mais avec une telle lenteur qu'en 1693 bien peu en était réalisé (une partie de la redoute est qui est devenue le demi-bastion 4 incorporé ensuite dans les nouvelles lignes.).

En 1694, Louis XIV, informé par son service de renseignements des projets anglo-hollandais d'attaque contre Brest, charge Vauban de prendre sur place toutes dispositions utiles pour la mise en état de défense. Lieutenant-général depuis

1688, Vauban reçoit alors pour la circonstance les pleins pouvoirs sur les troupes de terre et de mer ainsi que les milices [gardes-côtes]. Il arrive à Brest le 23 mai 1694.

Lignes remaniées : 1694-1777

Constatant que les ouvrages prescrits antérieurement n'ont pratiquement pas avancé (L'état d'armement du 23 avril 1694 n'indique rien concernant ces ouvrages. Il est vrai qu'il ne concerne que l'armement de défense des côtes.), Vauban remanie le projet des lignes de Quéléren et prescrit la construction d'un retranchement linéaire à tracé concave dessinant un angle obtus, et coupé en son centre, à la brisure, par un fort carré à quatre bastions (Le fort proprement dit ne sera construit intégralement qu'en 1852-1855, ce sera le réduit de Quéléren étudié à part.), destiné à recevoir une garnison de 500 hommes.

Les travaux sont alors poussés fébrilement pendant les 25 jours qui précèdent l'attaque anglaise repoussée le 18 juin 1694 sur la plage de Camaret, au pied même de l'extrémité droite des lignes.

Il s'agit d'ouvrages de fortification de campagne avec fossé et escarpement à terre coulante soigneusement fraisés et palissadés. Du fort central, seul le front sud (deux bastions) est fait, sans la demi-lune. La part droite des lignes (ouest) entre le fort et les falaises, étant implantée sur le sommet du plateau avait l'avantage d'un tracé plus court et d'un terrain plan permettant des feux rasants, mais avait aussi l'inconvénient majeur, étant très en retrait de la crête militaire, de laisser en angle mort une bonne partie du ravin de Pen ar Poul, zone de terrain bas et humide perpendiculairement à l'isthme s'étendant de la baie de Camaret à celle de Roscanvel et dominée d'environ 30 mètres par le plateau constituant la presque île de Quéléren. De ce fait un ennemi ayant débarqué en baie de Camaret pouvait utiliser le couvert de ces angles morts pour bloquer la presque île et préparer l'attaque des lignes.

Après l'échec de la tentative anglaise sur Camaret le 18 juin 1694, on trouve plusieurs projets de l'ingénieur Traverse concernant les travaux à exécuter sur les lignes de Quéléren (27 janvier 1696, 14 janvier 1699..., [10 janvier 1699]) mais il semble bien que, l'alerte étant passée, ce secteur des frontières maritimes fut mis en veilleuse malgré les avis [répétés] de Vauban, compte tenu du manque de crédits et surtout du fait des travaux à exécuter d'urgence sur les frontières à l'est (Toul et Neufbrisach) à la suite du traité de Ryuswick, au moment où s'ouvre la guerre de succession d'Espagne. Comme la plupart des ouvrages projetés ou entrepris en 1694-1695 autour de Brest, les lignes de Quéléren (désignés alors sous le nom de "retranchements de Roscanvel" puis "retranchements de Quéléren") traînèrent en longueur mais furent peu à peu achevées à l'exception du fort, dont [seul] le front sud réalisé reçut une demi-lune et fut revêtu. Cette situation se prolonge jusqu'en 1776 où, sur ordre de la Cour, le problème général de l'organisation défensive de Brest est repris sur des bases nouvelles, dans le contexte des guerres maritimes avec l'Angleterre.

Nouvelles lignes : 1777-1785

Parmi les travaux considérables exécutés de 1777 à la révolution figure la réorganisation complète des lignes de Quéléren ayant abouti à l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui. Les travaux consistent en :

- Un remaniement de la partie gauche (est) des anciennes lignes de Vauban en conservant le tracé général.
- Pour la partie droite (ouest), la construction d'un ensemble de fronts sur un tracé nouveau implanté 300 mètres en avant (plus au sud) des anciennes lignes, à la crête militaire, de façon à voir la Thalweg de Pen ar Poul.

Les nouvelles lignes terminées, il ne semble y avoir été exécuté aucun travail important sous la Révolution, l'Empire et la Restauration (à l'exception de la caserne Sourdis et de l'achèvement de la partie gauche de la porte de Crozon).

Construction du réduit de Quéléren : 1852-1854

C'est probablement à la suite des travaux de la commission de défense des côtes de 1849 qu'il fut décidé de construire le réduit de Quéléren. Cet ouvrage n'est en fait que l'exécution, à terme du projet de fort rectangulaire de Vauban (1694-1699) resté jusque là inachevé à l'exception du front sud, qui avait en son temps été intégré aux lignes primitives. Le réduit a été construit de 1852 à 1854 et a reçu après la guerre de 1870, comme seules modifications, un magasin à poudre enterré type 1874.

Derniers travaux : 1870-1945

Les lignes proprement dites sont restées telles quelles jusqu'à nos jours, à l'exception de :

- La construction vers 1880 dans le bastion n° 1 d'une batterie dite "batterie de l'extrémité droite des lignes de Quéléren", à 2 pièces de 24 cm tirant vers le nord-ouest.
- La construction vers 1890 derrière la courtine 1-2 d'une batterie de 4 pièces de 95 mm tirant vers l'ouest ; vers la même époque entre les deux batteries ci-dessus, d'un magasin à munitions à l'épreuve.

Ces trois ouvrages étant essentiellement de défense des côtes et n'intéressant pas à proprement parlé les lignes de Quéléren.

- Enfin, sous l'Occupation, construction par les Allemands dans le parapet de la batterie basse du redan 9 de deux casemates en béton armé pour pièce de petit calibre battant le fond de la baie de Camaret (l'une croisant son tir avec les casemates de la pointe du Petit Gouin). C'est à cette même époque qu'ont été détruites les deux portes d'accès aux lignes qui constituaient une gêne pour le transport du matériel lourd.

DESCRIPTION

L'ensemble des organisations comprend :

- Les lignes primitives ou lignes de Vauban (à l'état de vestiges)
- Les lignes actuelles
- Les batteries "de la droite des lignes" :

- Batterie de 24 cm,
- Batterie de 95 mm,
- Magasins à munitions.
- Le réduit de Quéléren
- La caserne Sourdis.
- La magasin à poudre de la gauche des lignes.
- Les bâtiments disparus.

Annexe 7

Le réduit de Quéléren par Philippe Truttmann (1934-2007 ; lieutenant-colonel du Génie, spécialiste de l'architecture militaire), septembre 1972

Rappel historique, généralités, mission : L'ouvrage occupe l'emplacement d'un fort carré projeté par Vauban (Projet de Traverse de 1696 et 1699, approuvé par Vauban) en 1694 au moment de la mise en état de défense de Brest et [de ses] environs, fort dont seul [le] front sud fut exécuté, d'abord en fortification de campagne, puis en fortification permanente et intégré tel quel dans les premières lignes de Quéléren.

Après l'achèvement des nouvelles lignes de Quéléren, ce front et ce qui subsistait des lignes primitives fut laissé à l'abandon.

Toutefois, dès 1779, divers projets furent élaborés pour rétablir un fort à usage de réduit, dans les nouvelles lignes, puis, en 1811, on projeta de doubler les lignes de Quéléren en arrière par un mur défensif s'appuyant sur trois tours-réduits [tours-modèles 1811, n° 1] (analogue aux réduits [tours-modèles] réalisés à Cornouaille et à la pointe des Espagnols). Aucun de ces projets ne vit le jour et les choses en restèrent là jusqu'en 1852, date à laquelle on décida de construire le réduit actuel (le terrain a été acheté en 1849) pour soutenir les lignes proprement dites et continuer à tenir le terrain en cas de forçement des lignes, tout en empêchant l'ennemi de les utiliser.

L'ouvrage occupe le sommet topographique du plateau [], au rebord sud duquel sont tracées les nouvelles lignes. Exécuté de 1852 à 1856, l'ouvrage n'a pas été modifié par la suite à l'exception d'un magasin à poudre[s] enterré, type 1874, ajouté vers 1880 pour doubler le magasin à poudre de 1853 devenu incapable de résister aux projectiles de l'artillerie rayée.

Au moment des combats de siège de Brest en 1944, l'ouvrage a été violemment bombardé et a subi des dommages considérables. Actuellement [septembre 1972] il est utilisé comme dépôt et garage par le centre de Commandos voisins. Les fossés et les remparts sont couverts de ronces impénétrables.

Organisation générale : L'ouvrage est constitué par un rectangle bastionné de 230 mètres par 170 mètres entre les saillants de bastions dont le grand axe est orienté nord / nord-ouest - sud / sud-est.

L'escarpe revêtue est semi-détachée sur les trois fronts ouest, nord et est, attachée à demi-revêtement sur le front sud.

- Contrescarpe à terre coulante, sauf autour de la demi-lune du front sud.
 - Fossé général tout autour de l'ouvrage (largeur 7 mètres environ au fond).
 - Un chemin couvert entoure l'ensemble de l'ouvrage, comportant devant les courtines ouest, nord et est de grandes places d'armes rentrantes (tenant lieu de demi-lunes) avec traverses et sorties. Le front sud comporte une demi-lune et un chemin couvert de type plus ancien avec places d'armes et traverses de chemin couvert.
 - A l'intérieur, la grande cour centrale est entourée d'une grosse levée de terre périphérique, formant rempart et portant la banquette de tir. Ce rempart est tracé à pans coupés à la gorge des bastions et le pied de son talus extérieur arrive légèrement en arrière du parapet couronnant l'escarpe, ménageant ainsi un chemin de ronde.
- Le grand côté ouest de ce rempart abrite une caserne à l'épreuve à deux niveaux. L'entrée du réduit est ménagée au milieu du front est. Le rempart nord et les pans coupés sud-ouest sont percés de poternes permettant d'accéder aux terre-pleins extérieurs des bastions.

- Sous le massif du rempart, à la gorge du bastion 101 se trouvait le magasin à poudre type 1874 (détruit).
- Dans l'angle sud-est de la cour intérieure se trouve le magasin à poudre d'origine (1853).

Détails :

Escarpe, front sud : maçonnerie grossière en moellon de schiste exécutée au 18e siècle.

Autres fronts : parements en maçonnerie, en pierre de taille de granite clair, appareillé, avec chaînes d'angles harpées (disposition commune à tous les bâtiments de l'ouvrage). Le parapet est surmonté d'une tablette bordée d'un tore faisant saillie en avant du parement.

L'escarpe sensiblement verticale, repose à la base sur un soubassement maçonné en glacis à deux pentes, disposition très rare correspondant en fait à un habilage du massif rocheux sur lequel est fondée l'escarpe.

Caserne casematée (appelée T dans les Grands Atlas du Génie) : grand bâtiment rectangulaire établi sous le grand côté ouest du rempart, dans lequel il s'appuie aux deux extrémités (équilibre des voûtes). Ce bâtiment comporte deux niveaux d'habitation :

- Un rez-de-chaussée, du même niveau que la cour centrale.
- Un sous-sol prenant jour de chaque côté sur une cour longeant le bâtiment.

- Un niveau partiel de citernes (quatre citernes avec bassin de décantation et filtre, citernes alimentées par les eaux de ruissellement).

A l'origine, le bâtiment comportait, à chaque niveau, 15 travées identiques (Une travée centrale / vestibule et cage d'escalier et 7 travées de chaque côté) voûtées et séparées par des refends. A chaque extrémité, il est traversé par des passages permettant, à l'étage supérieur, d'aller de la cour centrale au parapet et, à l'étage inférieure ; d'aller de la cour intérieure à la cour extérieure.

Les bombardements aériens ont détruit les 7 travées du centre et endommagé 4 autres (2 de chaque côté) coupant littéralement le bâtiment en deux. D'autre part, les voûtes de l'étage supérieur (Voûtes surbaissées en maçonnerie appareillée de 0,6 mètre d'épaisseur recouverte d'un remplissage en maçonnerie de mortier avec chape de forme couverte d'une étanchéité, épaisseur totale à la clef : de 0,8 à 1,1 plus 3 mètres de terre au rempart.) portaient les terres du parapet et la banquette de tir ; ces terres semblent avoir été déblayées dès avant la guerre, probablement à la suite d'infiltration d'eau dans les casemates (incident fréquent dans les bâtiments de cette époque).

Fenêtres (deux par travée, dans chaque façade) rectangulaires à linteau monolithique surmonté d'un arceau de décharge à claveaux rayonnants, montants en gros appareil dressé et harpé.

Portes des couloirs : plein cintre, montants et claveaux harpés. L'accès aux couloirs et à la travée centrale du rez-de-chaussée se fait par des ponceaux en maçonnerie franchissant la cour. Le ponceau central a disparu sous les bombardements.

Circulation longitudinale réalisée par des portes percées dans les refends transversaux et disposées en alignement droit. D'après un état de la fin du 19^e siècle, ce bâtiment avait, à l'origine, une contenance [capacité] de 533 hommes (avec ameublement pour 621), elle contenait une boulangerie avec four, une cuisine, un magasin aux grains.

Réserve d'eau : 1 200 mètres cubes environ, débit des deux pompes : 41 litres par minute chaque.

Magasin à poudre (repère B du plan Marine, U des plans du Génie) : construit en 1853 et implanté dans l'angle sud-est de la cour intérieure du réduit, c'est un bâtiment en élévation conforme aux dispositions adoptées pour ce genre d'édifice depuis le 17^e siècle et avant la mise en service de l'artillerie rayée. Capacité : 44 900 kilogrammes de poudre.

Plan rectangulaire : toiture en maçonnerie pleine à deux pentes sur voûte intérieure ; accès par entrée ménagée dans le pignon nord (deux portes successives par raison de sécurité) donnant de plain-pied dans la chambre des poudres.

Dimensions intérieures 16,8 mètres par 8,2 mètres), voûtée en plein cintre (hauteur sous clef : 5 mètres).

La chambre des poudres est établie sur vide sanitaire en sous-sol (accès par deux trappes) et comporte un plancher dont les logements des poutres sont visibles dans les parois.

Les murs latéraux des longs pans (épaisseur 2,5 mètres) sont traversés par des barbacanes d'assèchement tracées en baïonnette (4 de chaque côté).

Maçonnerie : pierre de taille de granite clair appareillée et dressée. Chaînes d'angle en gros appareil. Les longs pans sont surmontés d'une corniche de granite biseauté et soulignée d'un filet. Date, en pignon : 1853.

Bâtiment très soigné quoique de décoration très sobre, où les nécessités de la protection ont eu pour conséquence l'extrême homogénéité d'une construction qu'on serait tenté de qualifier de monolithique.

Magasin à poudre enterré : ...

Passage couvert Nord : ...

Porte d'entrée : s'ouvre au milieu de la courtine 102-103 (front est) ; dans son projet, Vauban avait prévu l'entrée par le front nord.

Portail en maçonnerie dont le sommet dépasse d'environ 2,5 mètres le couronnement de l'escarpe.

Ouverture en plein cintre extradossé en harpe s'ouvrant dans un ébrasement rectangulaire servant de logement au tablier du pont-levis relevé. Cet ébrasement est encadré de deux montants formant pilastres, surmonté d'un linteau.

L'ensemble, réalisé en gros appareil de granite beige clair est surmonté d'une corniche à larmier couronnée d'une moulure débordante en quart de rond, et soulignée d'un filet.

Au-dessus, une table de granite taillée en pointe de diamant. Le bâtiment repose sur un soubassement en glacis, les deux montants reposant, par l'intermédiaire d'un boudin, sur deux petits soubassement talutés se perdant dans le soubassement général. Au-dessus de la porte, dans le linteau, entre le filet et la corniche, est gravée la date "1854".

Dans les montants sont percés, en façade, les deux fentes de passage des chaînes du pont-levis et le logement des poulies métalliques encore en place).

Pont-levis du type à la Poncelet, dont les mécanismes (chaînes à contrepoids) sont logés dans des niches ménagées dans les joues latérales des montants, à droite et à gauche du passage ; à l'arrière feuillure des vantaux de la porte.

La porte donne accès à un petit vestibule à ciel ouvert, avec de part et d'autre les escaliers d'accès au chemin de ronde, ce vestibule précède un passage couvert menant à la cour centrale et constitué par une galerie voûtée en plein cintre.

Côté cour, le passage est encadré par deux locaux casematés à usage de corps de garde prenant jour dans une façade donnant sur la cour centrale. Les locaux casematés communiquent chacun par deux portes avec le passage couvert. Leur façade arrière, encastrée dans le talus intérieur du rempart se raccorde à celui-ci par deux murs en aîle, tracés en retour oblique et surmontés chacun d'un escalier d'accès à la banquette du rempart.

Le tout est assez sévère, très sobre mais de proportions heureuses.

Divers : A noter dans les flancs des bastions 103 et 104 des embrasures à canon pour le flanquement (une par flanc) :

- Embrasures rectangulaires, à joues légèrement divergentes, entaillant le parapet ; seuil monolithique, montants en gros appareil harpé.
- Egalement des créneaux de fusillade (six par flanc répartis à raison de trois à droite et trois à gauche de l'embrasure du canon), ces créneaux sont des fentes verticales du type "archère" à joues convergeant vers l'extérieur.

Conclusion sur le réduit de Quéléren : Ouvrage intéressant du fait de sa réalisation en deux phases éloignées [1694-1699 et 1852-1856], et par ailleurs très conforme aux dispositions réglementaires en France à son époque, à la veille de la crise de l'artillerie rayée. Analogies à faire avec les forts de la première ceinture de Paris (1840). On y constate une fois de plus l'attachement obstiné du corps de génie français au système bastionné, malgré l'abandon à peu près général ce système à l'étranger.

Annexe 8

Extrait de Vauban et Brest. Dossier. Une stratégie modèle de défense portuaire, 1683-1704 par Jean Peter

Le Fort et le retranchement de Roscanvel

Le premier plan tracé par Vauban de la presqu'île de Roscanvel et du retranchement de l'île de Quéléren est daté de 1689. Selon Vauban, la presqu'île faisait 2 800 toises de long sur 1 000 à 1 200 de large, entourée de la mer de tous côtés. Dès cette époque, l'idée de Vauban fut de faire de la presqu'île, en raison de son exceptionnelle position stratégique, de sa configuration géographique et de sa proximité de Brest, un territoire inviolable grâce à un système de défense tous azimuts.

Selon Vauban, "ce fort est d'autant mieux placé que le terrain par lequel on peut y aborder forme une espèce de glacis naturel. Il y a néanmoins une partie devant la branche droite du retranchement qui ne peut être découverte ni du retranchement ni du bastion droit du fort ni de celui de la gauche. Il faudrait faire un transport de terre assez considérable pour remédier à ce défaut".

Pour protéger le derrière des batteries établies tout autour de la presqu'île fortifié de Quéléren, en particulier celles de la pointe des Espagnols, de Beaufort, de Cornouaille, de Kerviniou, du Capucin, de Trémet, un système de retranchements et de fossés d'environ 400 toises de long, complété au centre par l'édification d'un fort carré bastionné puissant, fut conçu par Vauban pour fermer le pied de la presqu'île dans sa partie la plus resserrée. Le projet de Vauban consistait à édifier un fort de terre de quatre bastions de 120 toises de polygone ou environ, de couvrir le front de l'entrée pour les soldats et les officiers, et un hangar derrière pour serrer les affûts et les armes.

En avril 1694, Vauban écrivait à propos du fort dont la construction lui paraissait absolument indispensable : "Le retranchement tracé, il y a cinq ans, ne suffirait pas pour défendre la presqu'île et serait à charge et très dangereux à défendre, à charge parce qu'il faudrait 2 000 ou 3 000 hommes pour le border suffisamment, et dangereux parce que, s'il était forcé, il ne s'en sauverait pas un seul homme. Capable de tenir 400 ou 500 hommes, ce fort pourrait se faire en fort peu de temps, spécialement si on ne le fait que de terre, bien fraisé et palissadé avec un petit chemin couvert, et épargnerait là de fort grosses gardes".

Selon le projet de Vauban du 23 avril, la construction d'un fort sur la presqu'île des Espagnols était estimée à 94 164 livres dont 11 000 pour les dépenses extraordinaires "à cause du roc". D'après Vauban, "il faut y ajouter une redoute et une demi-lune" qui portaient la dépense à 40 000 écus (120 000 livres). Compte tenu de l'état des finances, ces dépenses plus considérables encore que celles des batteries ne pouvaient être prises en compte par le Roi.

Tableau du coût du fort de Roscanvel (23 avril 1694) (Génie, article 8, section 1 : Brest, carton n° 1, n° 24)

Circuit : 25 314 livres.

Gazon : 7 000 livres.

Palissades : 10 000 livres.

Couverts : 10 000 livres.

Dépenses extraordinaires : 11 000 livres.

Redoute et demi-lune : 26 000 livres.

Total : 120 114 livres.

Le 9 mai, Vauban estimait indispensable pour la défense de Brest de construire le fort de Roscanvel : "On pourrait le faire tout entier cette année ou du moins le mettre en sa totale perfection pour la prochaine".

Vauban ajoutait : "Je suis persuadé que ce fort, la façon des batteries et une bonne garde au Conquet mettraient toutes choses dans une parfaite sûreté à Brest".

Le 4 juin, "le Roi n'était pas en mesure de faire le fort de Roscanvel même si cela évite une grande dépense pour fermer la batterie du côté de Léon".

Le 17 décembre, Le Peletier écrivait à Vauban : "Si l'on ne peut pas construire le fort entier, je serai d'avis de faire au moins le polygone qui regarde la gorge de la presqu'île et les deux branches de retranchement jusqu'à la mer. Cela diminuerait la dépense de moitié et je croirai 20 000 écus (30 000 livres) très bien employés à cet ouvrage".

Le 12 mars 1695, Vauban écrivait à Barbézieux : "Vous trouverez ci-joint la proposition de M. de Nointel touchant le fort de Roscanvel que le Roi a assez approuvée sans être toutefois déterminée. M. de Nointel fait tout ce qu'il peut

pour le service du Roi. C'est en partie l'effet de mes exhortations pendant la campagne dernière au moyen de quoi, s'il tient parole, nous achèverons ce qu'il y a de plus pressant à Brest, et peut-être au château du Taureau et à la Conchée (Génie : F° 31, tome 8)".

Le 6 juin, Vauban écrivait à Pontchartrain : "Le retranchement de Roscanvel commencé depuis le 20 mai avance considérablement. La presque île se trouvera coupée tout d'un coup. On achèvera ensuite d'entreprendre le circuit du fort. Le terrain est dur comme du plomb, pierreux et plein de rochers, mais il se soutient droit comme une muraille".

Le 24, Vauban écrivait : "Nos ouvrages de Roscanvel vont fort bien".

Le 15, Pontchartrain écrivait à Vauban : "le Roi n'a aucune inquiétude sur le travail de la péninsule de Roscanvel et la pointe des Espagnols qui est entré de bonnes mains".

Selon le mémoire de Vauban du 15 juillet, "on travaille très vivement au retranchement de Roscanvel accommodé au fort qui s'y doit bâtir, à la construction duquel nous ne commencerons à travailler qu'après que le retranchement sera tout à fait achevé. Comme la certitude des fonds de cette année n'est venue que fort tard, je ne me suis pas vu assez de temps pour pouvoir entreprendre de mettre ledit fort en défense assez tôt, mais bien le retranchement, de manière toutefois, qu'en le faisant, je ne laisse pas d'élever l'un des côtés du fort. Cependant, comme je ne puis compter pour cette année que sur le retranchement et qu'il est d'une nécessité absolue de pouvoir garder cette presque île, que l'ennemi entre ou entre pas dans le goulet, j'ai pris le parti de le faire très bon. C'est pourquoi, j'ai donné 4 toises de largeur à son fossé sur 2 de profondeur, le terrain étant ferme, et la plus grande partie du roc qui se soutient très bien ; on ne lui a donné que très peu de talus, d'où il s'en suit qu'il n'y a homme qui puisse entrer ni sortir dudit fossé sans échelle. Ce retranchement est de plus fraisé et palissadé. Comme votre Majesté le verra par son profil, le parapet aura 12 pieds d'épais et sera très bien gazonné ou plaqué devant et derrière. Ce qui est la même chose.

Il sera de plus garni de bonnes batteries sur les angles saillants et sur les flancs. On voit de là le pays devant soi jusque bien au-delà de l'extrême portée du canon. Cela, joint à l'aplanissement des haies et fossés et à quelques bouts de retranchements que je ferai faire en moins de 15 jours sur les anses plus abordables du côté de la rade, nous mettra en état de conserver cette presque île comme une place, ce qui assurera la rade et le goulet, qui est le moyen unique et certain pour empêcher le bombardement de Brest".

Fin juillet, la disposition du fort et des retranchements de Roscanvel avait fait grand plaisir au Roi qui ne pouvait s'empêcher de demander : "A combien se monte la dépense jusqu'à présent ?".

Au cours de l'année 1695, les fonds accordés par le Roi pour le retranchement de Roscanvel, qui faisait 540 toises de long, s'élevèrent à 57 000 livres. Les batteries des deux côtés du retranchement prévues par Vauban, l'une du côté de la rade de Brest et l'autre du côté de celle de Camaret, étaient faites. Elles devaient être servies durant l'hiver par 42 maîtres canonniers, canonniers et aide-canonniers de la marine. Selon le projet de Traverse de 1696, le fort qui n'était toujours pas fait était conçu pour recevoir une garnison de 500 hommes (Génie, article 8, section 1 : Brest, carton n° 1, n° 35).

Le 16 mars 1697, Traverse se proposait d'abattre une série de maisons du côté de Roscanvel et de raser les haies terrassées. S'agissant des maisons, le Roi préconisait la plus grande circonspection. Le 10 janvier 1699, le plan de l'ingénieur Traverse représentait les batteries faites au bout des deux retranchements, côté rade de Camaret et côté rade de Brest, ainsi que le fort à quatre bastions projeté par Vauban qui comportait une demi-lune devant le côté de la terre (Génie, article 8, section 1 : Brest, carton n° 1, n° 38)".

A la suite de son voyage d'inspection des places maritimes de Normandie et de Bretagne effectué en juillet 1700, Le Peletier écrivait à Vauban à propos de la défense de Brest : "J'ai vu toutes vos batteries qui me paraissent parfaitement bien disposées sur le goulet pour en empêcher l'entrée.

Il est fâcheux que celle de Léon soit si fort commandée par les hauteurs de sa droite et de sa gauche. Il est vrai que ces batteries ne doivent pas être considérées comme des places qu'on doive se proposer de mettre en état de soutenir des attaques dans les formes. Portzic et la pointe des Espagnols font un très bel effet, mais rien n'est mieux imaginé pour la sûreté de toutes les batteries de la côte de Cornouaille et pour la conservation d'une lieue de terrain très utile et très avantageux que le fort de Roscanvel et les retranchements qui se répandent à droite et à gauche jusqu'à la mer. Je cois qu'il est très important d'achever ce fort.

J'ai vu aussi la tour de Camaret qui a fait ses preuves, après lesquelles on ne peut pas douter de son utilité. Je la trouve si bien placées que je ne voudrais que vous lui eussiez donné un peu plus d'étendue (Archives Nationales : Fonds Rosanbo, 161 Mi 32, n° 14) (p. 285)".

Annexe 9

Du retranchement de Vauban aux fortifications extra-urbaines (Guillaume Lécueillier in La route des fortifications en Bretagne et Normandie, 2006)

"La facilité que les ennemis auraient trouvée à prendre les batteries du goulet par derrière en mettant 6 ou 7 000 hommes à terre, à quelques de ces descentes, me fit prendre la résolution d'établir un camp d'infanterie à Crozon près de Morgat et un autre à Quélern près de Camaret, avec un quartier de cavalerie à Châteaulin [...] Au moyen de ce retranchement [Quélern], il ne sera plus nécessaire d'un camp à Crozon non plus qu'à Quélern et on pourra lever tout

le canon de la côte de ce côté et en remettre la garde aux milices gardes-côtes du pays renfermant toutes les troupes, réglées dans l'enclos du camp", Vauban, Fortification du goulet de Brest, novembre 1695.

Pour protéger les batteries de la côte sud du goulet dit côte de Cornouaille d'une attaque à revers, Vauban avait proposé lors de son troisième voyage à Brest en 1689 de "couper la gorge de la presqu'île de Roscanvel, pièce très dangereuse pour Brest". Tracé en mai 1694 et mis en œuvre fin mai 1695 par Vauban lui-même, l'ouvrage se présente comme un retranchement soutenu en son milieu par un fort carré bastionné... Réalisé dans l'urgence et avec très peu de fonds, seuls les retranchements précédés de palissades et une demi-lune du fort sont achevés à la fin du 17^e siècle ! L'ingénieur Traverse poursuit sur place l'œuvre de Vauban en proposant à nouveau le plan en janvier 1699...

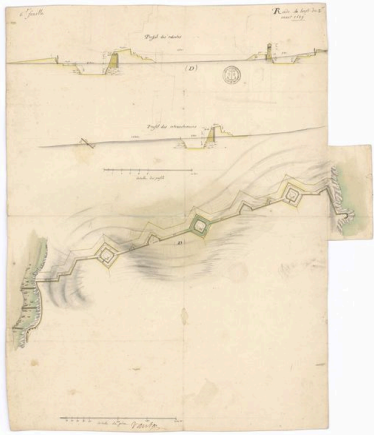
Du retranchement de Vauban (1695) aux fortifications extra-urbaines (de 1777 à 1785 à l'occasion de la Guerre d'Indépendance Américaine), les lignes de Quéléren garderont longtemps une dimension fortement géostratégique... Un fort est construit de 1852-1854 sur les plans quelque peu modifiés du fort de Vauban... Aujourd'hui, l'histoire continue puisque les lignes de Quéléren, terrain militaire actif demeurent malheureusement interdites d'accès. On se contentera donc de les regarder de loin en passant par la porte haute (dite porte de Camaret) ou basse ! (Guillaume Lécullier in **La route des fortifications en Bretagne et Normandie**, 2006).

Annexe 10

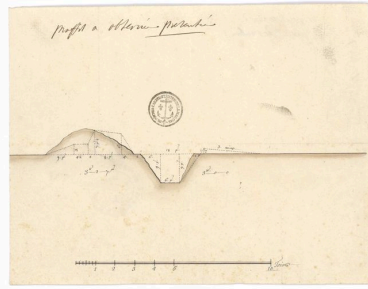
Iconographie

- 20082910433NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, SHDMD07001879_P.
- 20082908849NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, SHDMD07001880_P.
- 20082908850NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, SHDMD07001881_P.
- 20082908851NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, SHDMD07001882_P.
- 19832900747PB : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre
- 19832900731PB : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de l'armée de Terre
- 20082910432NUCA : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes. Fonds de la Marine, SHDMD07001878_P.
- 20082910506NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, 5Fi02147_01.
- 20082910505NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, 5Fi02147.
- 20082910507NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, 5Fi02147_02.
- 20082910510NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, 5Fi02150.
- 20082910508NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, 5Fi02149_01.
- 20082910509NUCA : Archives municipales et communautaires, Brest, 5Fi02149_02.
- 19862901672XB : Archives Départementales, Finistère
- 19712900704Z : Archives Départementales, Finistère
- 19702900030Z : Service Historique de la Défense, Château de Vincennes
- 19712900612P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
- 19712900615P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
- 19712900616P : Base d'Aéronautique Navale, Lanvéoc-Poulmic (BAN)
- 19692905001Z : , Bande n° 218.
- 19722901434Z : , Bande n° 422.
- 19722905005Z : , Bande n° 422.
- 19722901441Z : , Bande n° 421.
- 19722901440Z : , Bande n° 421.
- 19722905008Z : , Bande n° 421.
- 19722901444Z : , Bande n° 420.
- 19722901438Z : , Bande n° 421.
- 19722901442Z : , Bande n° 420.
- 19722901443Z : , Bande n° 420.
- 19722905009Z : , Bande n° 420.
- 19722901439Z : , Bande n° 421.
- 19722905006Z : , Bande n° 422.
- 19722905007Z : , Bande n° 423.

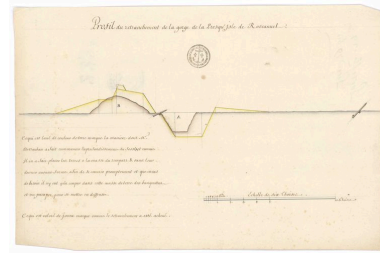
Illustrations



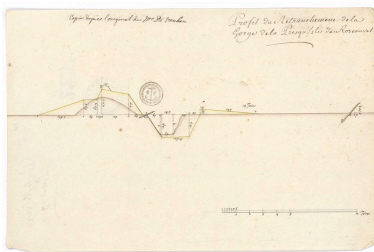
Plan et profils des retranchements et des redoutes des lignes de Quéléren par Vauban, 3 mars 1689
 Repr. Service historique de la Défense, Autr.
 Sébastien Le Prestre de Vauban
 IVR53_20082910433NUCA



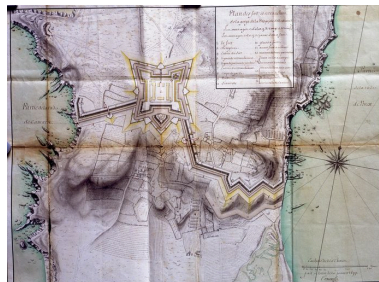
Profil du terrassement des lignes de Quéléren à observer présentement par Vauban, 1689
 Repr. Service historique de la Défense, Autr.
 Sébastien Le Prestre de Vauban
 IVR53_20082908849NUCA



Profil du retranchement et des terrassements des Lignes de Quéléren exécutés sur l'ordre de Vauban, 1689
 Repr. Service historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu
 IVR53_20082908850NUCA

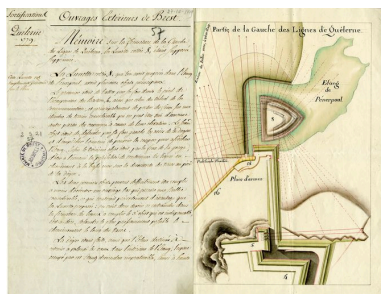


Profil du retranchement et des terrassements des Lignes de Quéléren exécutés sur l'ordre de Vauban, 1689
 Repr. Service historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu
 IVR53_20082908851NUCA

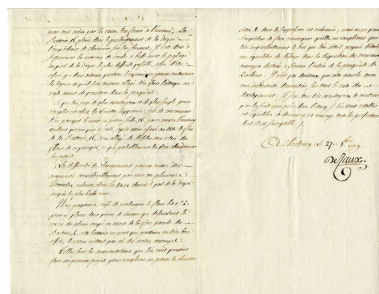


Plan des forts et retranchements de la gorge de la presqu'île de Roscanvel, fait à Brest par l'ingénieur Traverse le 10 janvier 1699
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Autr.
 Jean-Pierre Traverse
 IVR53_19832900747PB

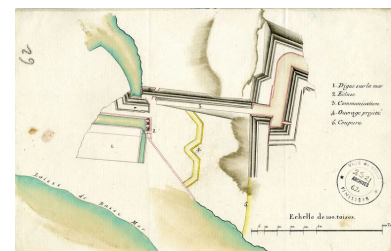
Plan et profil des retranchements des Lignes de Quéléren (gorge de la Presqu'île de Roscanvel), vers 1745
 Repr. Service historique de la Défense, Autr. Auteur inconnu
 IVR53_20082910432NUCA



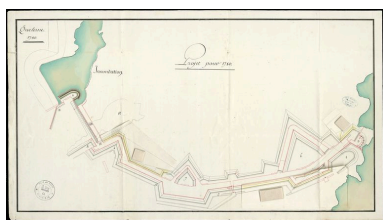
Ouvrages extérieurs de Brest : mémoire sur la fermeture de la gauche des Lignes de Quéléren, la lunette cotée 8 étant supposée supprimée, 27 octobre 1779 par De Caux
 Repr. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Pierre-Jean de Caux
 IVR53_20082910506NUCA



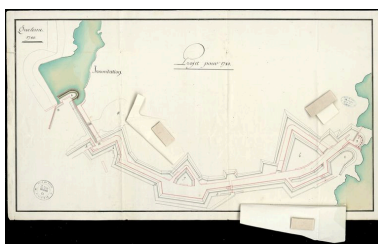
Ouvrages extérieurs de Brest : mémoire sur la fermeture de la gauche des Lignes de Quéléren, la lunette cotée 8 étant supposée supprimée, 27 octobre 1779 par De Caux
 Repr. Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane, Autr. Pierre-Jean de Caux
 IVR53_20082910507NUCA



Ouvrages extérieurs de Brest : fermeture de la gauche des Lignes de Quéléren, digue et écluse (?)
 Repr. Archives municipales et communautaires.
 Brest Métropole Océane
 IVR53_20082910510NUCA



Ouvrages extérieurs de Brest :
Lignes de Quéléren, projet pour 1780
Repro. Archives municipales
et communautaires.
Brest Métropole Océane
IVR53_20082910508NUCA



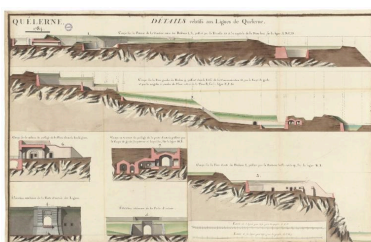
Ouvrages extérieurs de Brest :
Lignes de Quéléren, projet pour 1780
Repro. Archives municipales
et communautaires.
Brest Métropole Océane
IVR53_20082910509NUCA



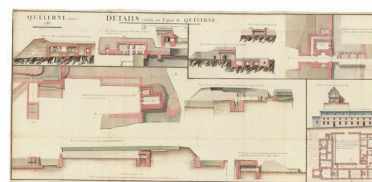
Plan des retranchements
de Quéléren, 1782
Repro. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20262910115NUCA



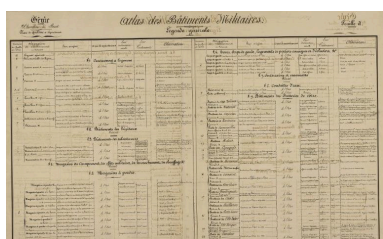
Plan des retranchements
de Quéléren, 1784
Repro. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20262910112NUCA



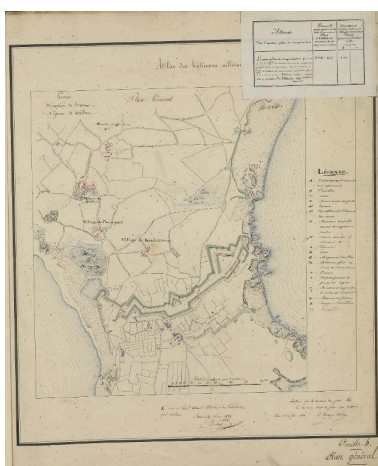
Coupes et élévations relatives
aux lignes de Quéléren, 1784
Repro. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20262910113NUCA



Plans, coupes et élévations relatives
aux lignes de Quéléren, 1785
Repro. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20262910114NUCA



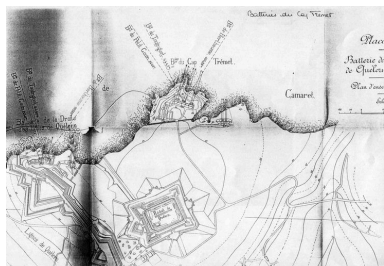
Atlas des bâtiments militaires
des places de France : Brest,
place de Quéléren et dépendances,
légende générale, feuille a, 1846
Repro. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20262910121NUCA



Atlas des bâtiments militaires
des places de France : Brest,
place de Quéléren et dépendances,
plan général, feuille b, 1846
Repro. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20262910120NUCA



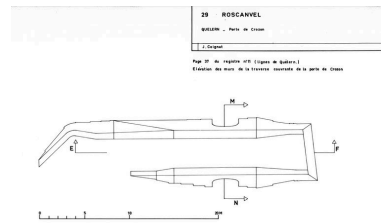
Atlas des bâtiments militaires des
places de France : Brest, place de
Quéléren et dépendances, détail
du plan général, feuille b, 1846
Repro. Archives
départementales du Finistère
IVR53_20262910125NUCA



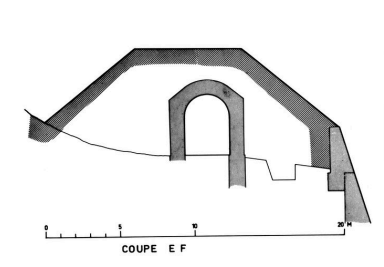
Plan de situation des lignes et du réduit de Quéléren, Atlas des batteries de côte, 1893
 Repr. Guillaume Lécueillier
 IVR53_20042903703NUCA



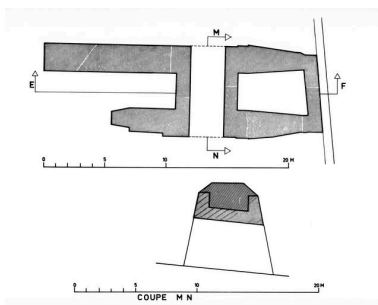
Plan de situation des lignes et du réduit de Quéléren, Atlas des batteries de côte, 1913
 Repr. Guillaume Lécueillier
 IVR53_20042903707NUCA



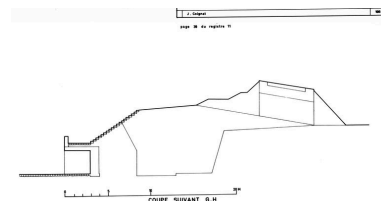
Élévation des murs de la traverse couvrante de la porte de Crozon
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900135P



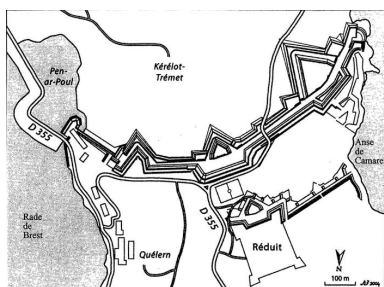
Coupe E-F de la porte de Crozon (Coignat)
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900133P



Coupe M-N de la porte de Crozon (Coignat)
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900132P



Coupe G-H, Déblais fait pour la construction d'un magasin à poudre (Coignat)
 Repr. Guy Artur, Repr. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
 IVR53_19872900134P



Plan des lignes de Quéléren
 Autr. Jean-Yves Besselièvre, Repr. Lénéig L'Aot
 IVR53_20072908988NUC



Vue aérienne oblique des lignes de Quéléren depuis l'ouest-sud-ouest, non daté (vers 1971 ?)
 Repr. Guillaume Lécueillier
 IVR53_20032901873NUCA



Vue aérienne oblique de la presqu'île de Quéléren depuis le sud, 1971
 Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
 IVR53_19712900615P



Vue aérienne oblique des lignes de Quéléren depuis le sud-ouest, 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900616P



Vue aérienne oblique des lignes de Quéléren depuis le sud, 1971
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19712900612P



Vue d'ensemble dans l'axe du fossé des lignes de Quéléren en 1969 : front 1 et 2. A gauche : saillant du demi-bastion 1, à droite : contrescarpe du demi-bastion. Au fond : demi-lune n° 6
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900139X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : gorge et face droite de la demi-lune n° 6
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900152X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : poterne de la tenaille 10
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900138X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : batterie basse au pied du demi-bastion n° 1 (batterie 9). En arrière plan : l'anse de Camaret, site du débarquement anglo-hollandais de 1694
Phot. Auteur inconnu, Repro. Norbert Lambart
IVR53_19692905001Z



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : batterie basse au pied du demi-bastion n° 1 (batterie 9). En arrière plan : l'anse de Camaret, site du débarquement anglo-hollandais de 1694
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900140X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : extrémité droite des lignes, flanc droit de la contrescarpe du bastion n° 1 avec entrée des casemates
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900141X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : face droite du bastion n° 1. Vestiges de latrines
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900143X



Vue générale des lignes de Quéléren en 1969 : orillon 8 (sous la végétation) et bassin de retenue des eau
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900144X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : escarpe de l'orillon 8 au niveau du bassin de retenue des eau
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900145X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : escarpe de l'orillon 8 au niveau du bassin de retenue des eau
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900147X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : escarpe de l'orillon 8 depuis la route d'accès à Roscanvel
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900148X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : écluse du bassin de retenue de l'orillon 8
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900149X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : vestiges de la porte de Crozon
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900150X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : vestiges de la porte de Crozon
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900151X



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : route de porte de Crozon à la traversée des ouvrages près de l'orillon 8
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900146X



Vue des lignes de Quéléren en 1972 : vestiges de la porte de Crozon
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901434Z



Vue des lignes de Quéléren en 1972 :
vestiges de la porte de Crozon
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905005Z



Vue des lignes de Quéléren en 1972 :
vestiges de la porte de Crozon
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901441Z



Vue des lignes de Quéléren en
1972 : vestiges de la porte de
Crozon, extrémité est des lignes
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901440Z



Vue des lignes de Quéléren en
1972 : vestiges de la porte de
Crozon, extrémité est des lignes
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905008Z



Vue des lignes de Quéléren en
1972 : vestiges de la porte de
Crozon, extrémité est des lignes
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901444Z



Vue des lignes de Quéléren en
1972 : vestiges de la porte de
Crozon, extrémité est des lignes
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901438Z



Vue des lignes de Quéléren
en 1972 : extrémité est
des lignes depuis la grève
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901442Z



Vue des lignes de Quéléren
en 1972 : extrémité est
des lignes depuis la grève
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901443Z



Vue des lignes de Quéléren en 1972 : extrémité est des lignes depuis la grève
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905009Z



Vue des lignes de Quéléren en 1972 : vestiges de la porte de Crozon, fossé
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722901439Z



Vue des lignes de Quéléren en 1972 : vestiges de la porte de Crozon, fossé
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905006Z



Vue des lignes de Quéléren en 1972 : corps de garde situé près de la porte de Crozon
Phot. Jean-Claude Menou,
Phot. Norbert Lambart
IVR53_19722905007Z



Vue générale des lignes de Quéléren au niveau de l'entrée du bourg de Roscanvel. A droite : la caserne Sourdis
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904353NUCA



Vue générale des lignes de Quéléren au niveau de l'entrée du bourg de Roscanvel
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904354NUCA



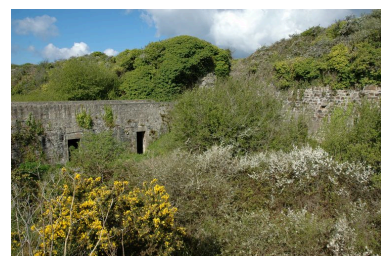
Vue des lignes de Quéléren : demi-bastion est
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903630NUCA



Vue des lignes de Quéléren : demi-bastion est et redan
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903633NUCA



Vue des lignes de Quéléren : est de la porte principale dite porte de Camaret
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903634NUCA



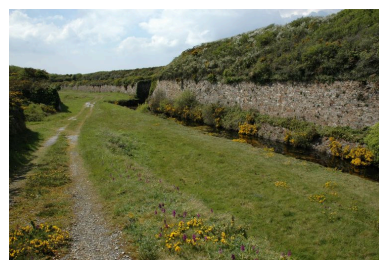
Vue générale des lignes de Quéléren : pont dormant de la porte principale
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903639NUCA



Vue générale des lignes de Quéléren : fossé en eau au pied de la porte principale dite porte de Camaret
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903636NUCA



Vue générale des lignes de Quéléren : courtine située à l'ouest de la porte principale dite de Camaret
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903640NUCA



Vue générale des lignes de Quéléren : courtine et tenaille situées à l'ouest de la porte principale dite de Camaret
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903643NUCA



Vue générale des lignes de Quéléren depuis l'Ouest. Le fossé est en eau
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904352NUCA



Vue des lignes de Quéléren : fossé en eau situé entre la tenaille et la courtine
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903655NUCA



Vue des lignes de Quéléren : rempart regroupant le corps de garde et le magasin à poudre de la batterie de côte ouest
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903698NUCA



Vue des lignes de Quéléren : entrée des casernements de la batterie de côte ouest (remaniée durant la Seconde Guerre Mondiale)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903679NUCA



Vue des lignes de Quéléren : entrée des casernements de la batterie de côte ouest (remaniée durant la Seconde Guerre Mondiale)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20052903685NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les fortifications de Vauban (IA29002304)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Capitainerie de Crozon : ensemble fortifié (IA29001822) Bretagne, Finistère, Crozon

Batterie d'artillerie de la Droite des lignes de Quéléren, Quéléren (Roscanvel) (IA29001829) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Quéléren

Bunker-casemate pour un canon de 7,5 cm (Cr 39), ouest des lignes de Quéléren (Roscanvel) (IA29001545) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Quéléren

Magasin à poudre dit de la Gauche des lignes de Quéléren (Roscanvel) (IA29133811) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Quéléren

Batterie d'artillerie de Tremet puis batterie d'artillerie antiaérienne fixe de la Marine, Pointe de Tremet (Roscanvel) (IA29001326) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe de Tremet

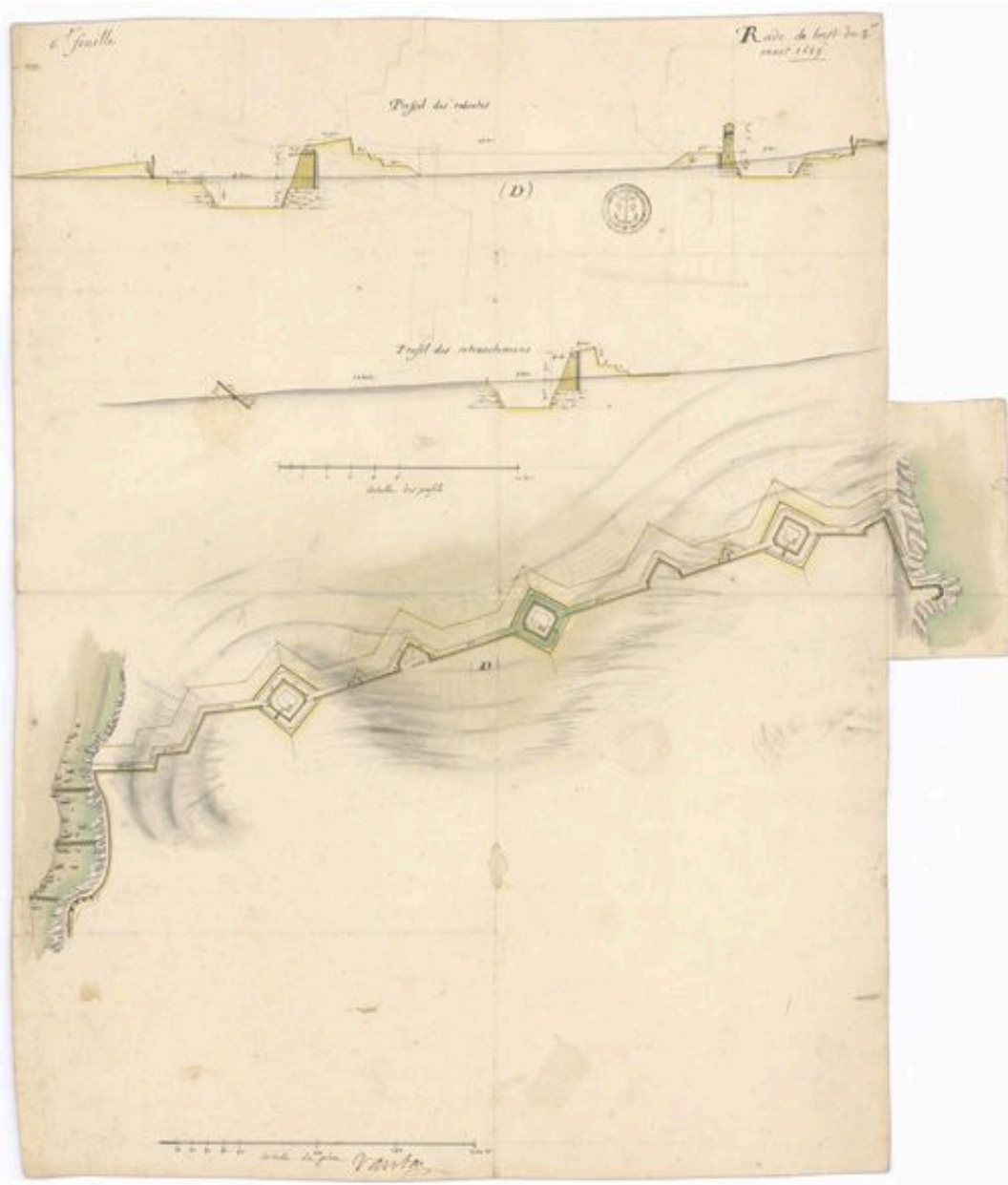
Caserne de Sourdis, Route de Quéléren (Roscanvel) (IA29001785) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Route de Quéléren,

Fort de Quéléren dit réduit de Quéléren (Roscanvel) (IA29001325) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Quéléren

Vestibule et rade de Brest : ensemble fortifié (19e siècle) (IA29001846) Bretagne, Finistère, Brest

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan et profils des retranchements et des redoutes des lignes de Quéléren par Vauban, 3 mars 1689

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_223. Retranchement de l'isthme de Quéléren. Plan et profils. 4 p. Sign. Vauban. 1689. Plan, support papier, 0,416 x 0,546 mètre, 4e quart 17e siècle, 3 mars 1689.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001879_P

IVR53_20082910433NUCA

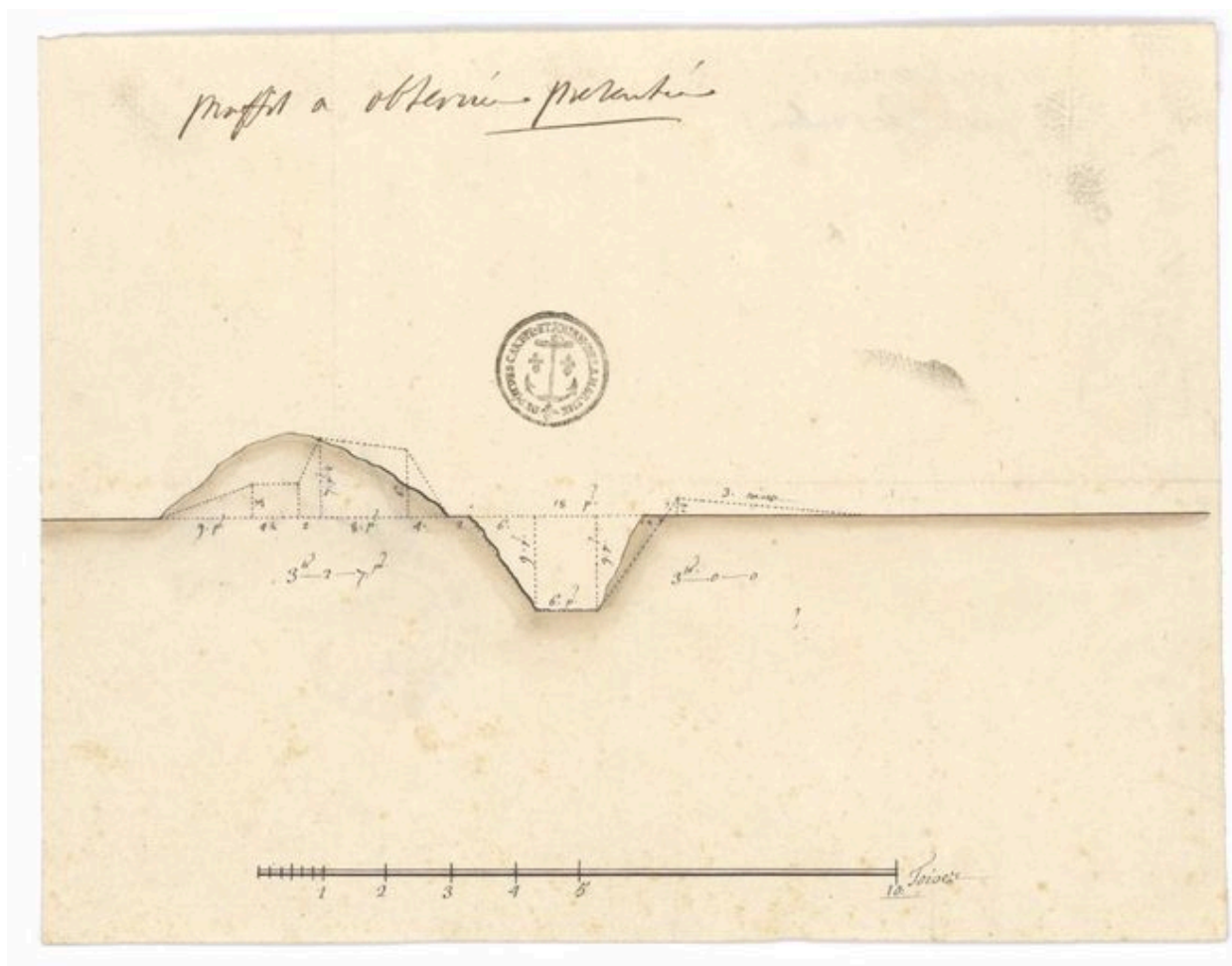
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Profil du terrassement des lignes de Quéléren à observer présentement par Vauban, 1689

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_223. Retranchement de l'isthme de Quelerme. Plan et profils. 4 p. Sign. Vauban. 1689. Plan, support papier, 0,248 x 0,189 mètre, 4e quart 17e siècle, 1689.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001880_P

IVR53_20082908849NUCA

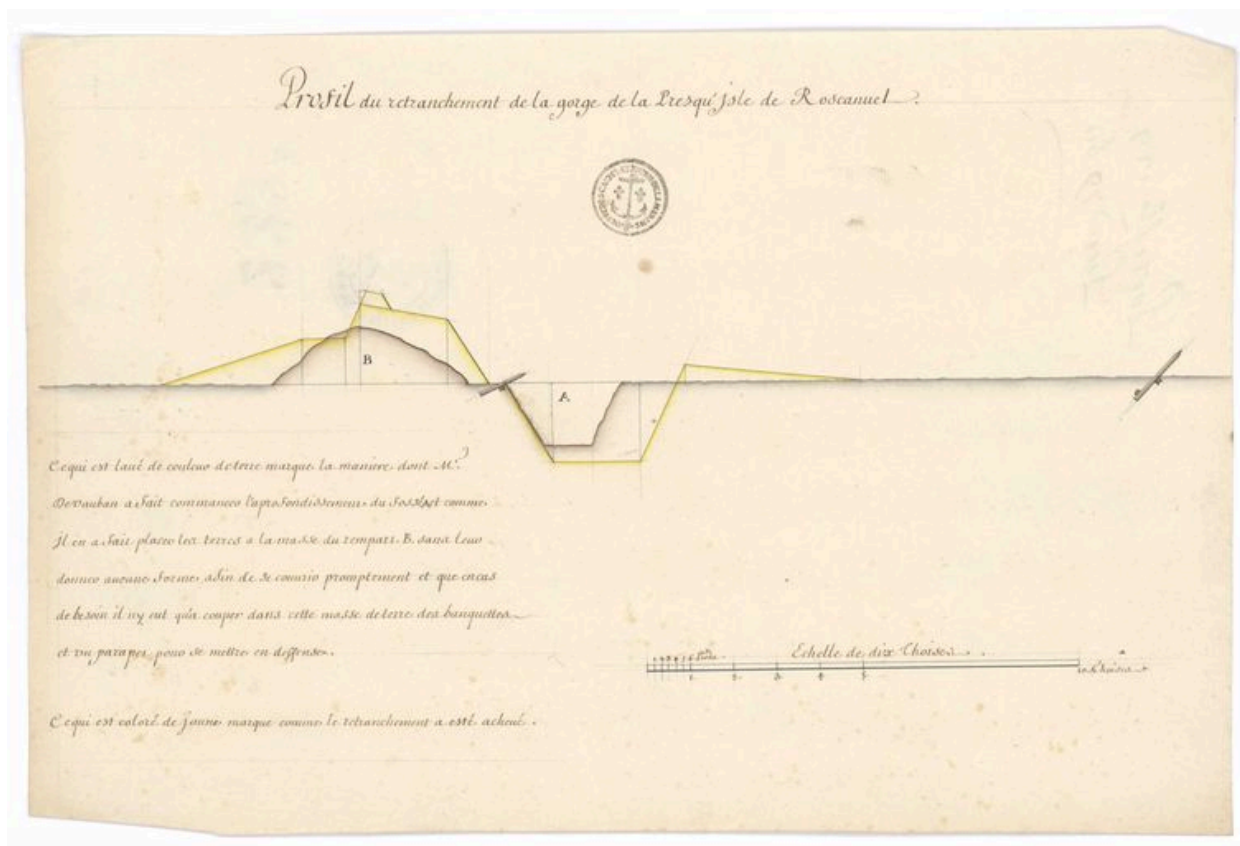
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Sébastien Le Prestre de Vauban

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Profil du retranchement et des terrassements des Lignes de Quéléren exécutés sur l'ordre de Vauban, 1689

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_223. Retranchement de l'isthme de Quelerme. Plan et profils. 4 p. Sign. Vauban. 1689. Plan, support papier, 0,374 x 0,245 mètre, 4e quart 17e siècle, 1689.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001881_P

IVR53_20082908850NUCA

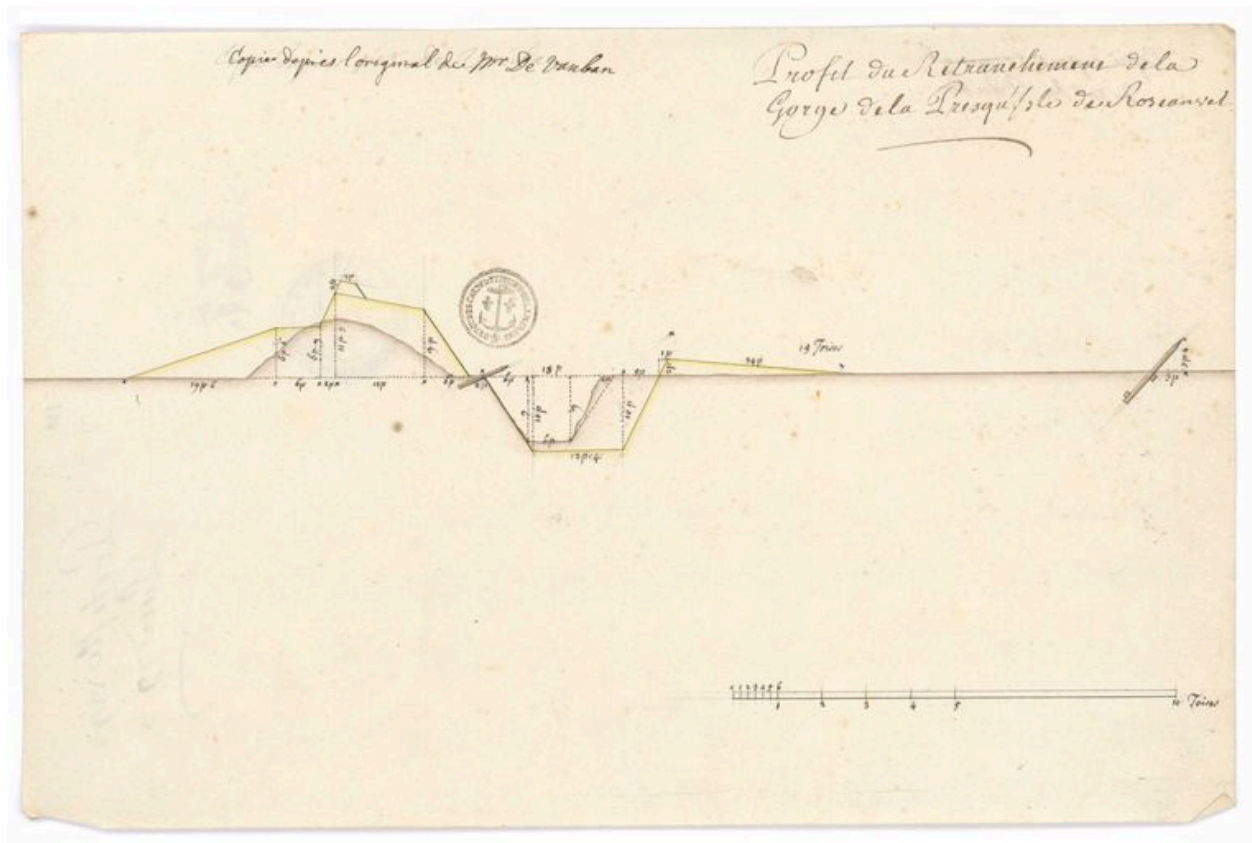
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Profil du retranchement et des terrassements des Lignes de Quéléren exécutés sur l'ordre de Vauban, 1689

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_223. Retranchement de l'isthme de Quelerme. Plan et profils. 4 p. Sign. Vauban. 1689. Plan, support papier, 0,364 x 0,238 mètre, 4e quart 17e siècle, 1689.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001882_P

IVR53_20082908851NUCA

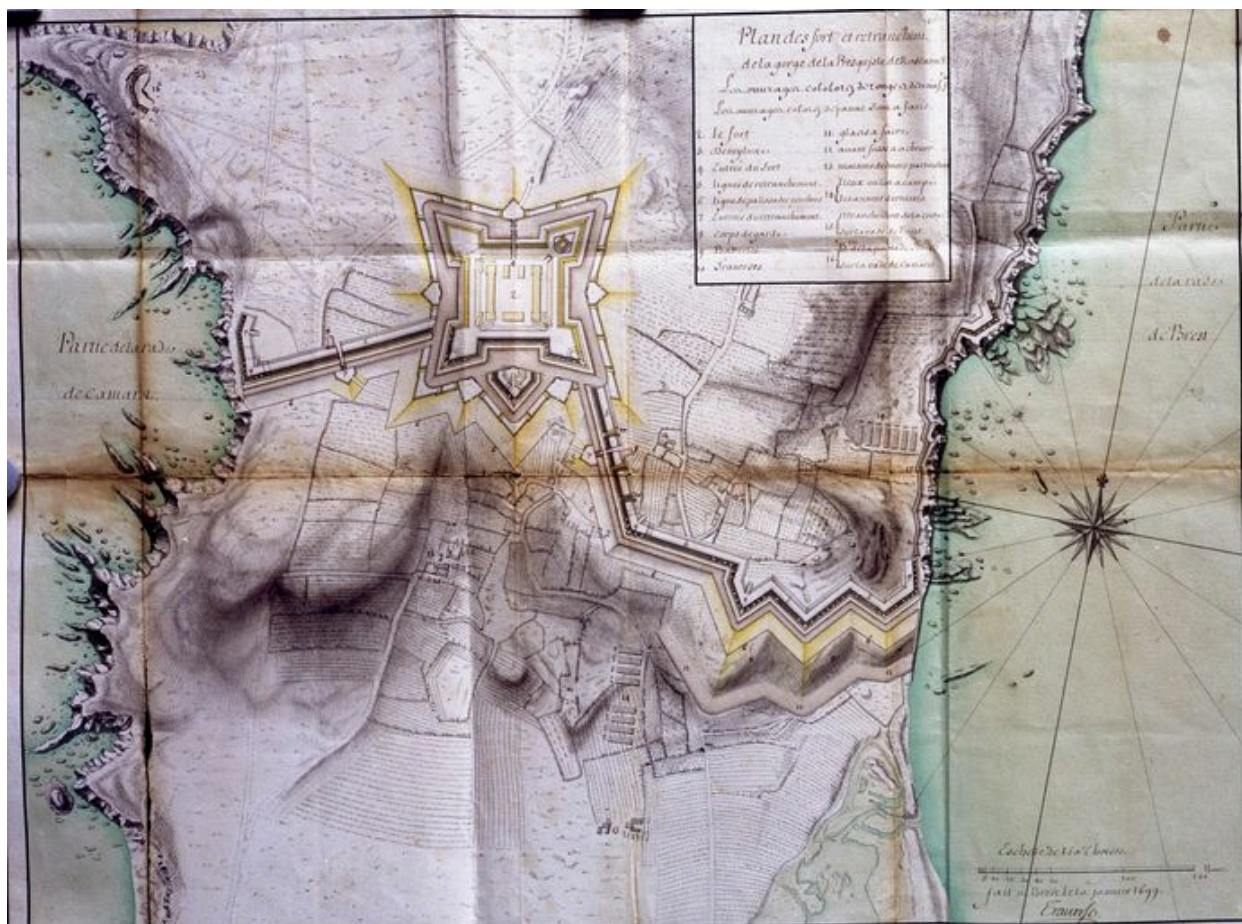
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Plan des forts et retranchements de la gorge de la presqu'île de Roscanvel, fait à Brest par l'ingénieur Traverse le 10 janvier 1699

Référence du document reproduit :

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUIILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

IVR53_19832900747PB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart

Auteur du document reproduit : Jean-Pierre Traverse

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan et profil des retranchements des Lignes de Quélern (gorge de la Presqu'île de Roscanvel), vers 1745

Référence du document reproduit :

- **Collection Nivart**

Collection Nivart. MS144_222. Retranchements de l'isthme de Quélern. Plan et profil avec indication de travaux en cours. Vers 1745 (?). Plan, support papier, 0,527 x 0,426 mètre, 2e quart 18e siècle, 1745 : ?
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMD07001878_P

IVR53_20082910432NUCA

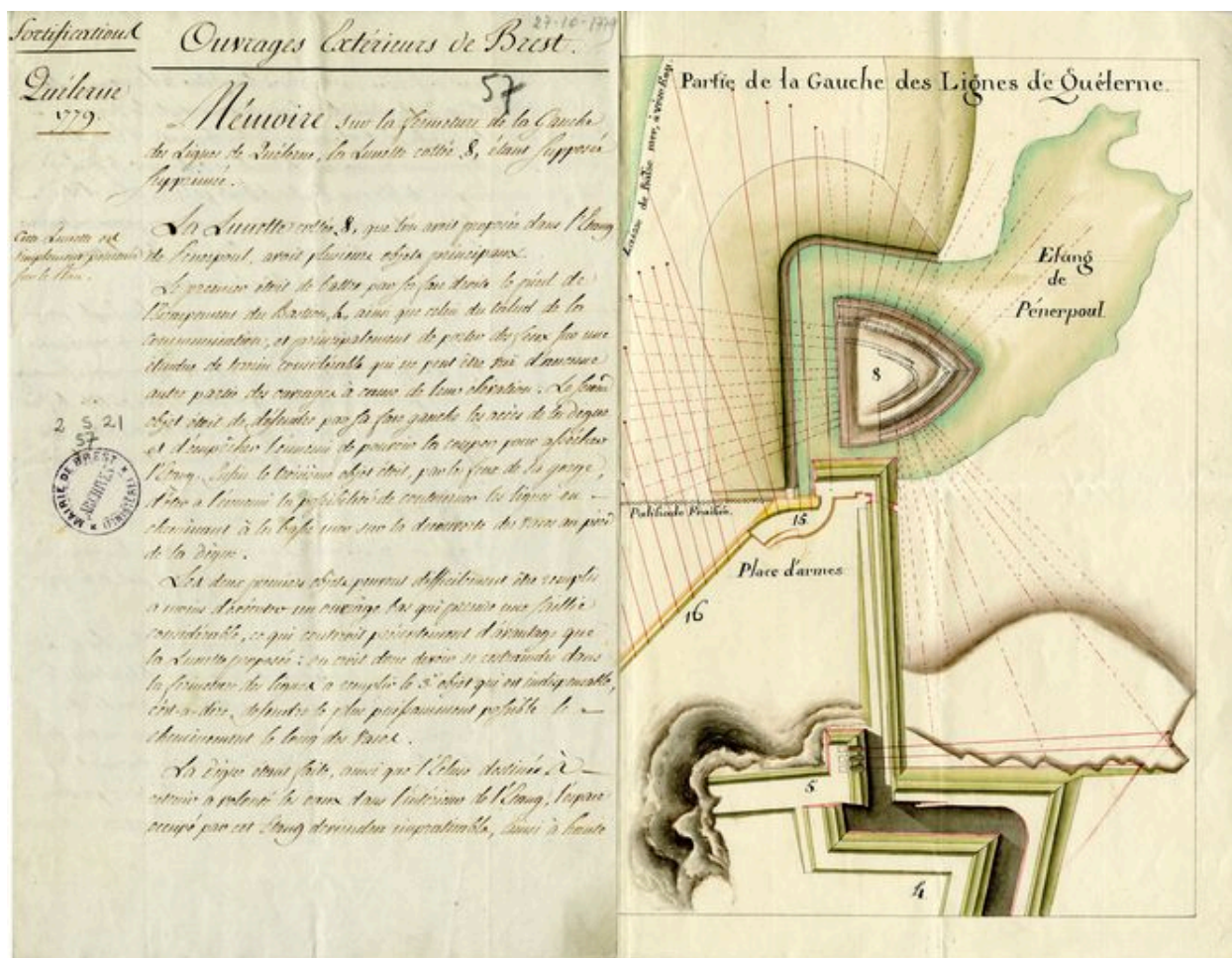
Auteur de l'illustration (reproduction) : Service historique de la Défense

Auteur du document reproduit : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Service historique de la Défense

reproduction interdite



Ouvrages extérieurs de Brest : mémoire sur la fermeture de la gauche des Lignes de Quéléren, la lunette cotée 8 étant supposée supprimée, 27 octobre 1779 par De Caux

Référence du document reproduit :

- **Archives municipales et communautaires de Brest**
Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Langeron : 2S21, Grands travaux de Bretagne, forts extérieurs de Brest, retranchements divers. Plan, support papier, 2e moitié 18e siècle.
Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi02147_01

IVR53_20082910506NUCA

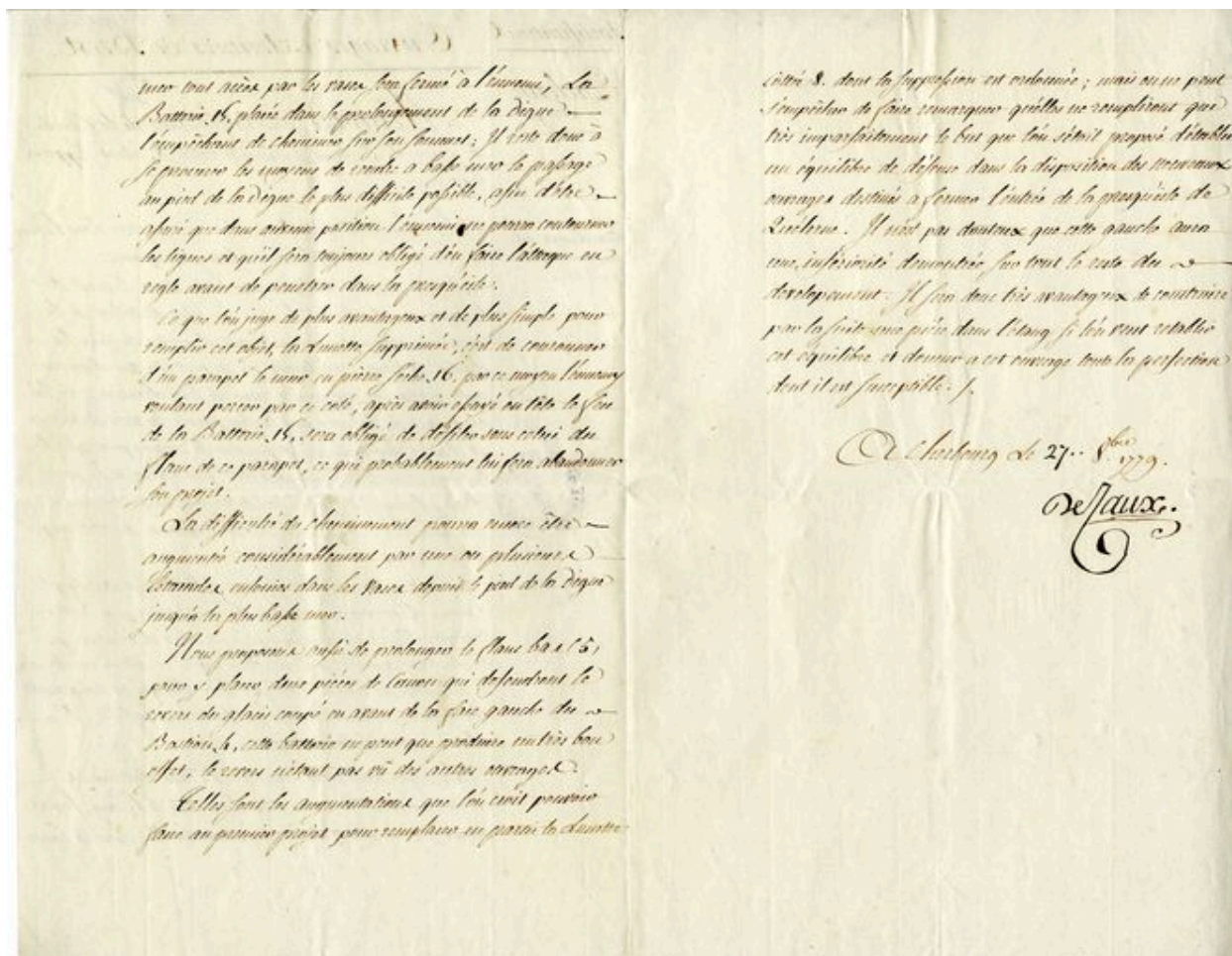
Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Pierre-Jean de Caux

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouvrages extérieurs de Brest : mémoire sur la fermeture de la gauche des Lignes de Quéléren, la lunette cotée 8 étant supposée supprimée, 27 octobre 1779 par De Caux

Référence du document reproduit :

- **Archives municipales et communautaires de Brest**
 Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Langeron : 2S21, Grands travaux de Bretagne, forts extérieurs de Brest, retranchements divers. Plan, support papier, 2e moitié 18e siècle.
 Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi02147_02

IVR53_20082910507NUCA

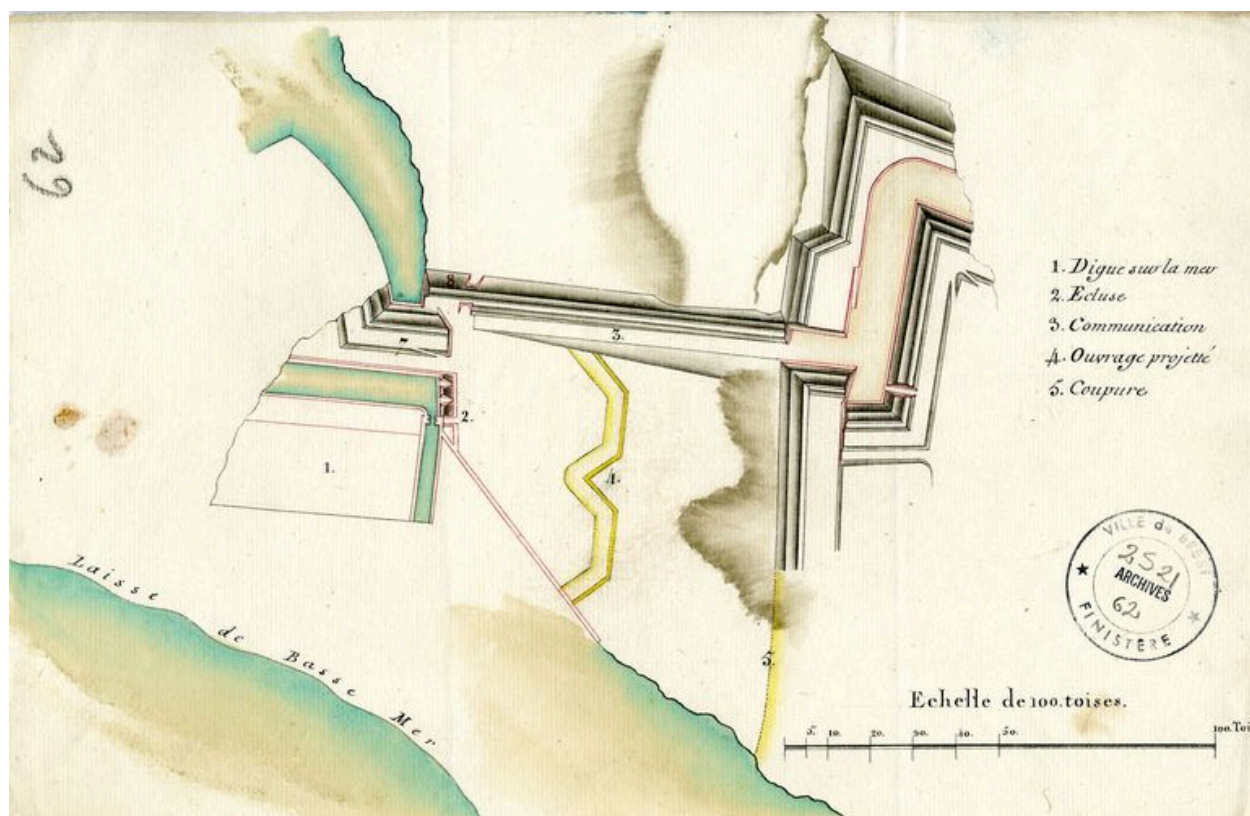
Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Auteur du document reproduit : Pierre-Jean de Caux

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouvrages extérieurs de Brest : fermeture de la gauche des Lignes de Quéléren, digue et écluse (?)

Référence du document reproduit :

- **Archives municipales et communautaires de Brest**

Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Langeron : 2S21, Grands travaux de Bretagne, forts extérieurs de Brest, retranchements divers. Plan, support papier, 2e moitié 18e siècle.

Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi02150

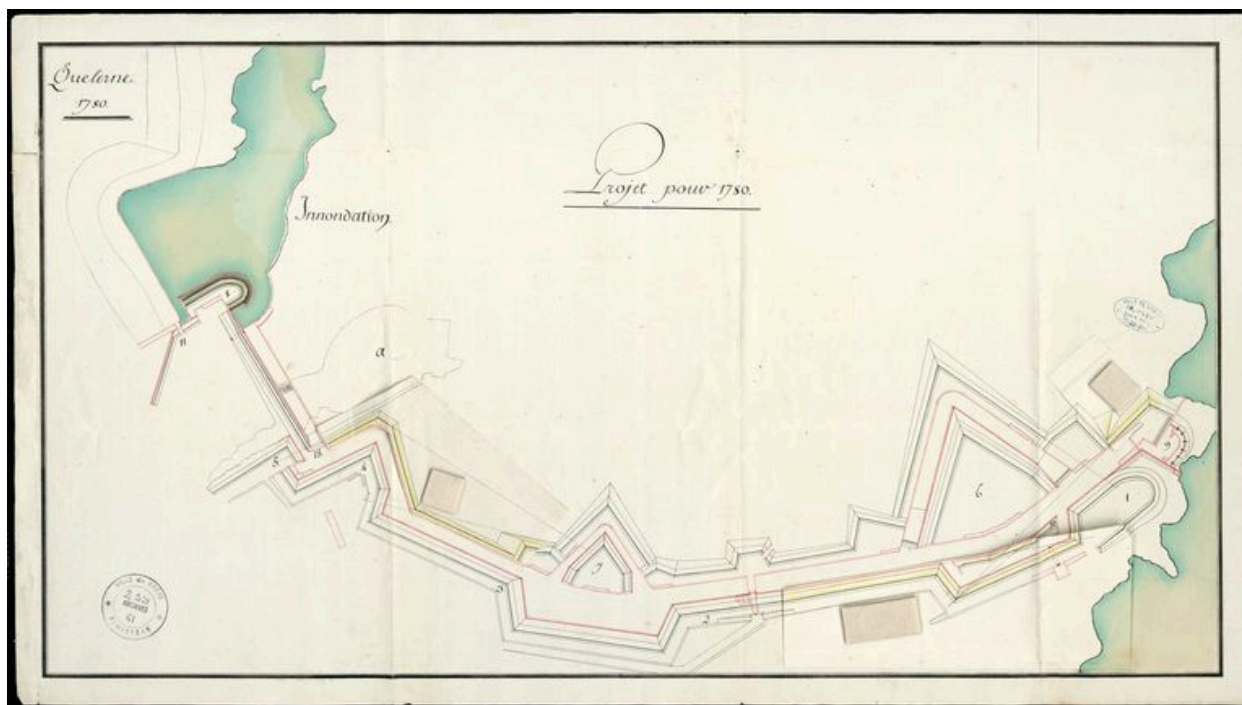
IVR53_20082910510NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouvrages extérieurs de Brest : Lignes de Quéléren, projet pour 1780

Référence du document reproduit :

- **Archives municipales et communautaires de Brest**

Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Langeron : 2S21, Grands travaux de Bretagne, forts extérieurs de Brest, retranchements divers. Plan, support papier, 2e moitié 18e siècle.

Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi02149_01

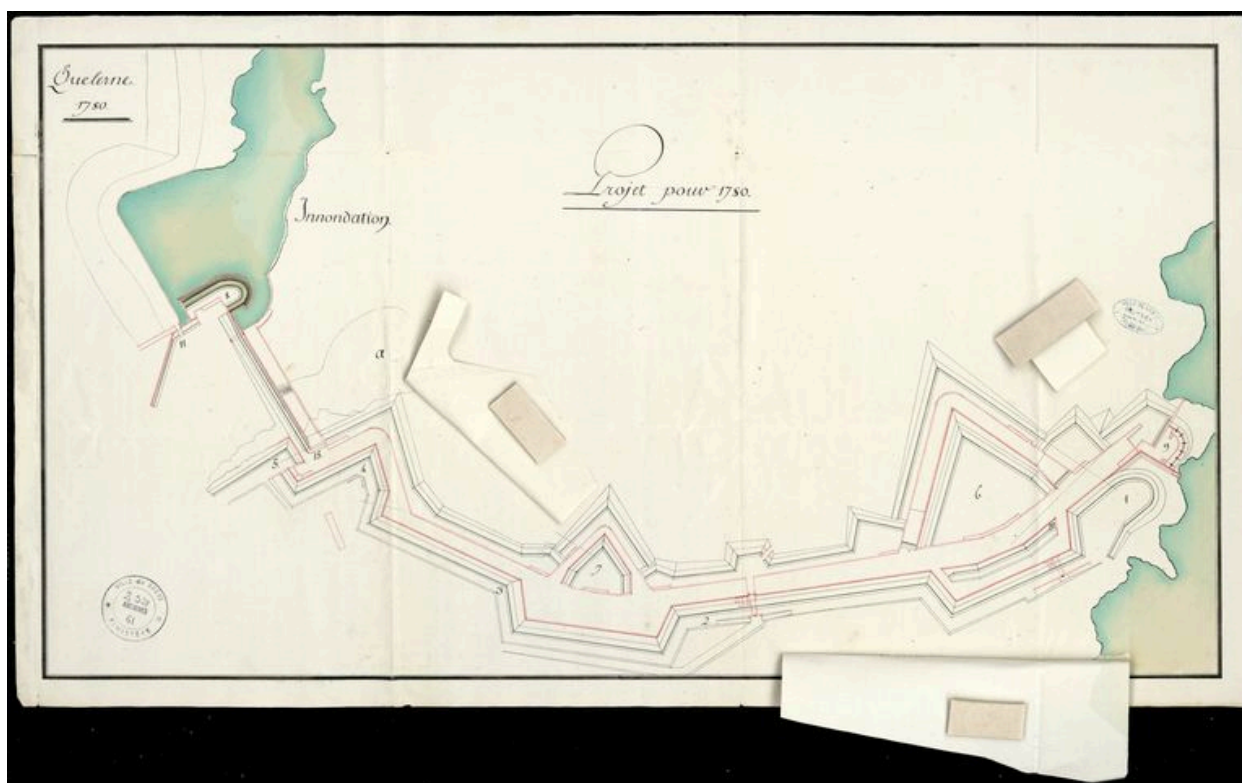
IVR53_20082910508NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouvrages extérieurs de Brest : Lignes de Quéléren, projet pour 1780

Référence du document reproduit :

- **Archives municipales et communautaires de Brest**

Fi. Documents Figurés. 5Fi. Plans et cartes. Langeron : 2S21, Grands travaux de Bretagne, forts extérieurs de Brest, retranchements divers. Plan, support papier, 2e moitié 18e siècle.

Archives municipales et communautaires de Brest : 5Fi02149_02

IVR53_20082910509NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives municipales et communautaires. Brest Métropole Océane

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Brest Métropole Océane

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des retranchements de Quéléren, 1782

Référence du document reproduit :

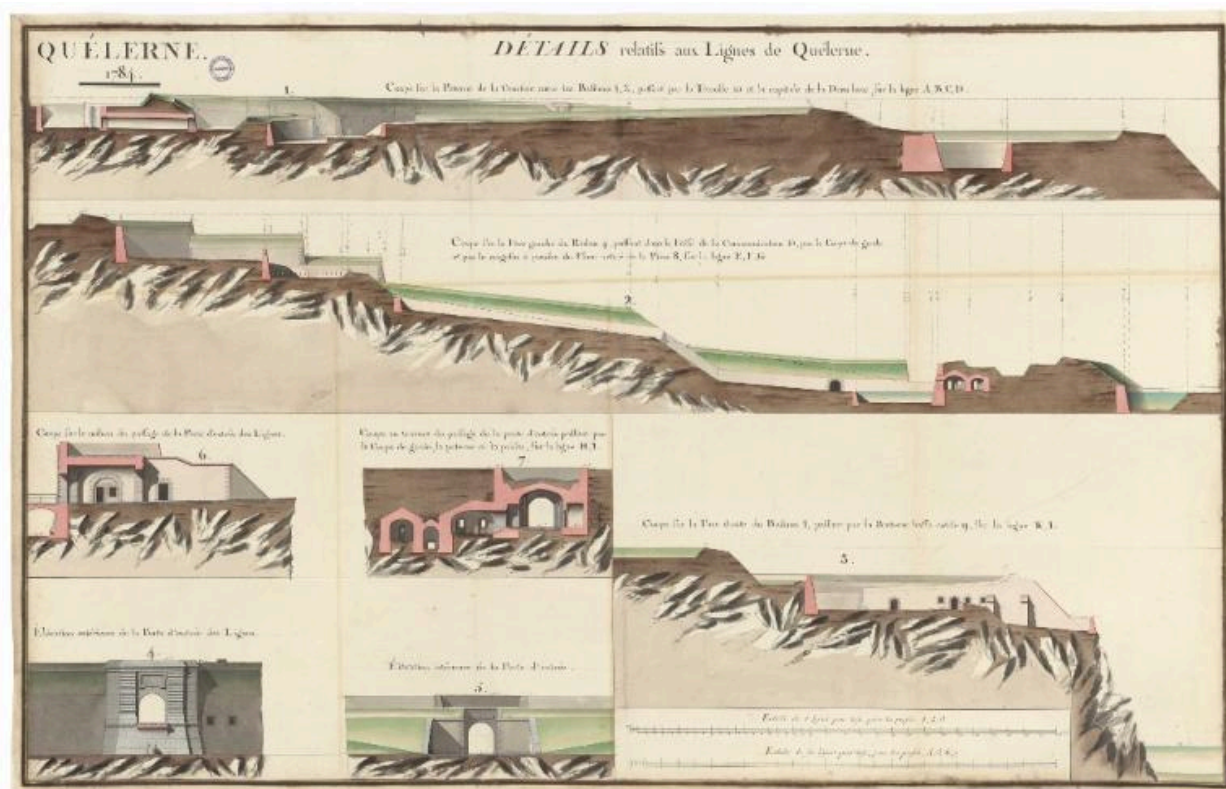
- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776**
Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776. 1781-1784.
https://recherche.archives.finistere.fr/archives/show/FRAD029_0000009FI_FRAD029_0000009FI_de-1
Archives départementales du Finistère : 9 Fi 1/1-26

IVR53_20262910115NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil départemental du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupes et élévations relatives aux lignes de Quélern, 1784

Référence du document reproduit :

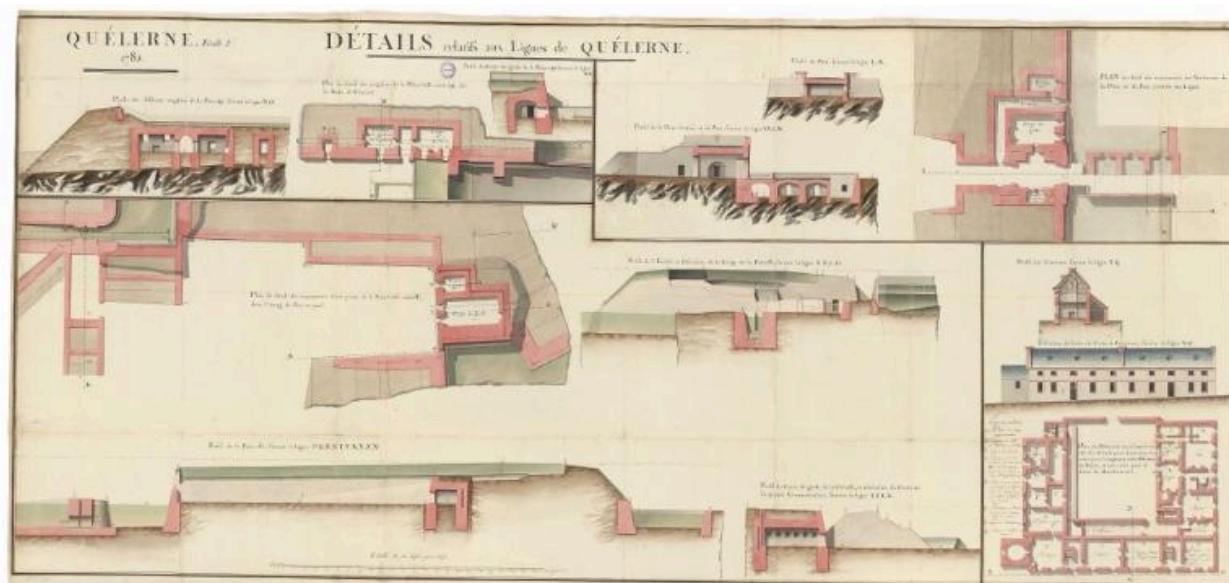
- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776**
Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776. 1781-1784.
https://recherche.archives.finistere.fr/archives/show/FRAD029_0000009FI_FRAD029_0000009FI_de-2
 Archives départementales du Finistère : 9 Fi 2/1-27

IVR53_20262910113NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil départemental du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans, coupes et élévations relatives aux lignes de Quéléren, 1785

Référence du document reproduit :

- **Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776**

Atlas des ouvrages extérieurs de Brest dont la construction a été ordonnée par le règlement du roi du 31 décembre 1776. 1781-1784.

https://recherche.archives.finistere.fr/archives/show/FRAD029_0000009FI_FRAD029_0000009FI_de-2

Archives départementales du Finistère : 9 Fi 2/1-27

IVR53_20262910114NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil départemental du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Atlas des bâtiments militaires des places de France : Brest, place de Quéléren et dépendances, légende générale, feuille a, 1846

Référence du document reproduit :

- **Atlas des bâtiments militaires des places de France : Brest, 1846**
Atlas des bâtiments militaires des places de France : Brest, 1846.
https://recherche.archives.finistere.fr/archives/show/FRAD029_0000009FI_FRAD029_0000009FI_de-3
 Archives départementales du Finistère : 9 Fi 3/1-31

IVR53_20262910121NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Finistère

(c) Conseil départemental du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Atlas des bâtiments militaires des places de France : Brest, place de Quéléren et dépendances, détail du plan général, feuille b, 1846

Référence du document reproduit :

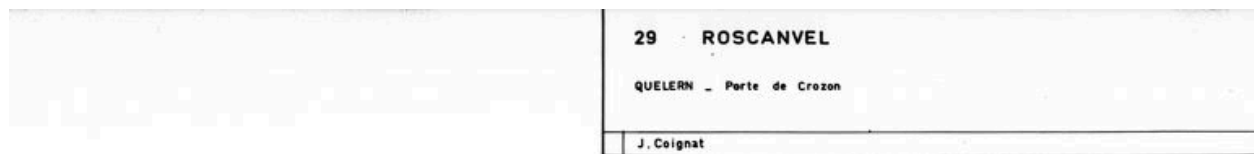
- **Atlas des bâtiments militaires des places de France : Brest, 1846**
Atlas des bâtiments militaires des places de France : Brest, 1846.
https://recherche.archives.finistere.fr/archives/show/FRAD029_0000009FI_FRAD029_0000009FI_de-3
Archives départementales du Finistère : 9 Fi 3/1-31

IVR53_20262910125NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales du Finistère

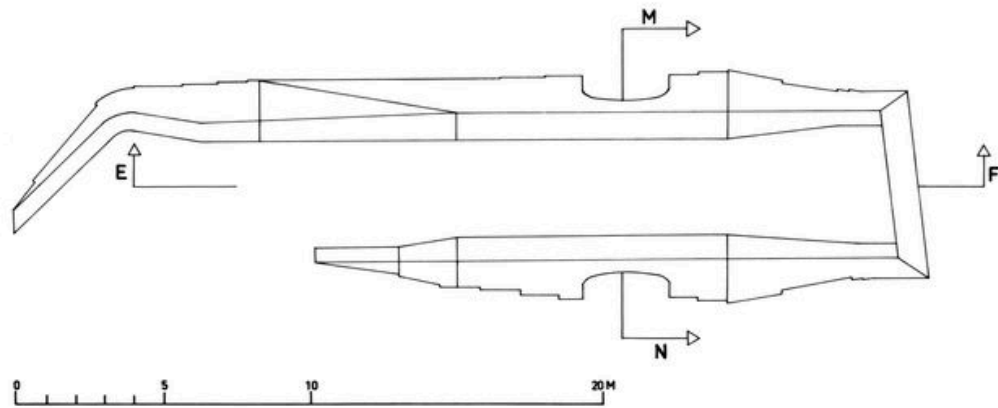
(c) Conseil départemental du Finistère

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Page 37 du registre n°11 (lignes de Quélern.)

Elévation des murs de la traverse couvrante de la porte de Crozon



Elévation des murs de la traverse couvrante de la porte de Crozon

IVR53_19872900135P

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

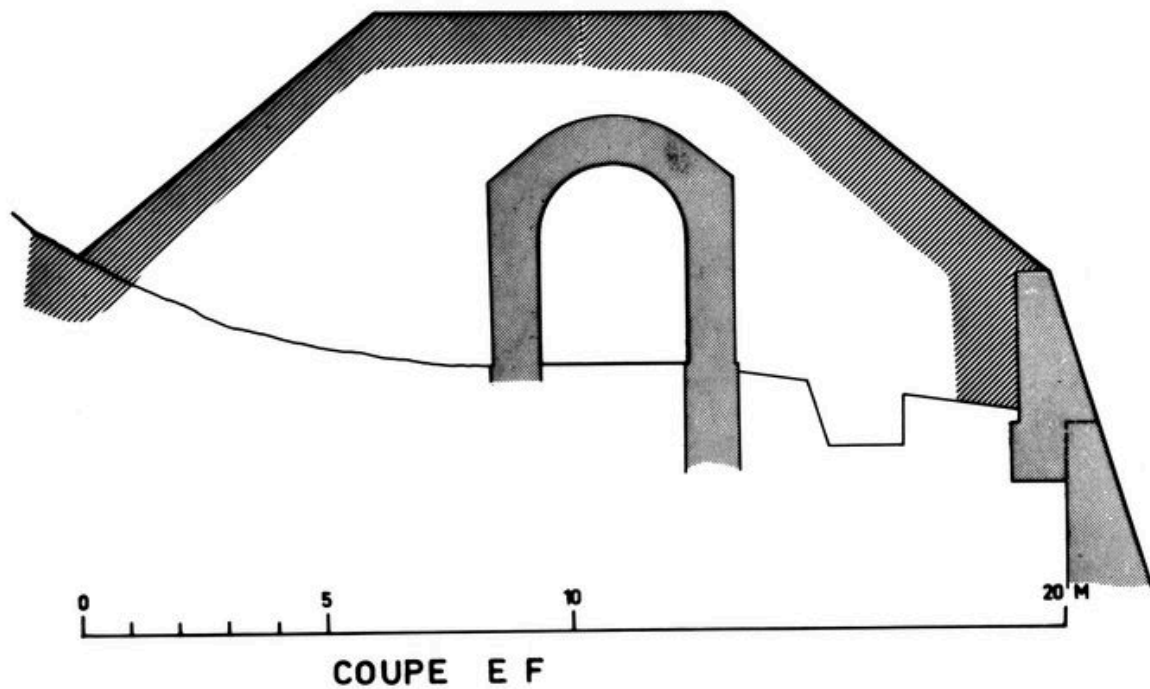
Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Date de prise de vue : 1987

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe E-F de la porte de Crozon (Coignat)

IVR53_19872900133P

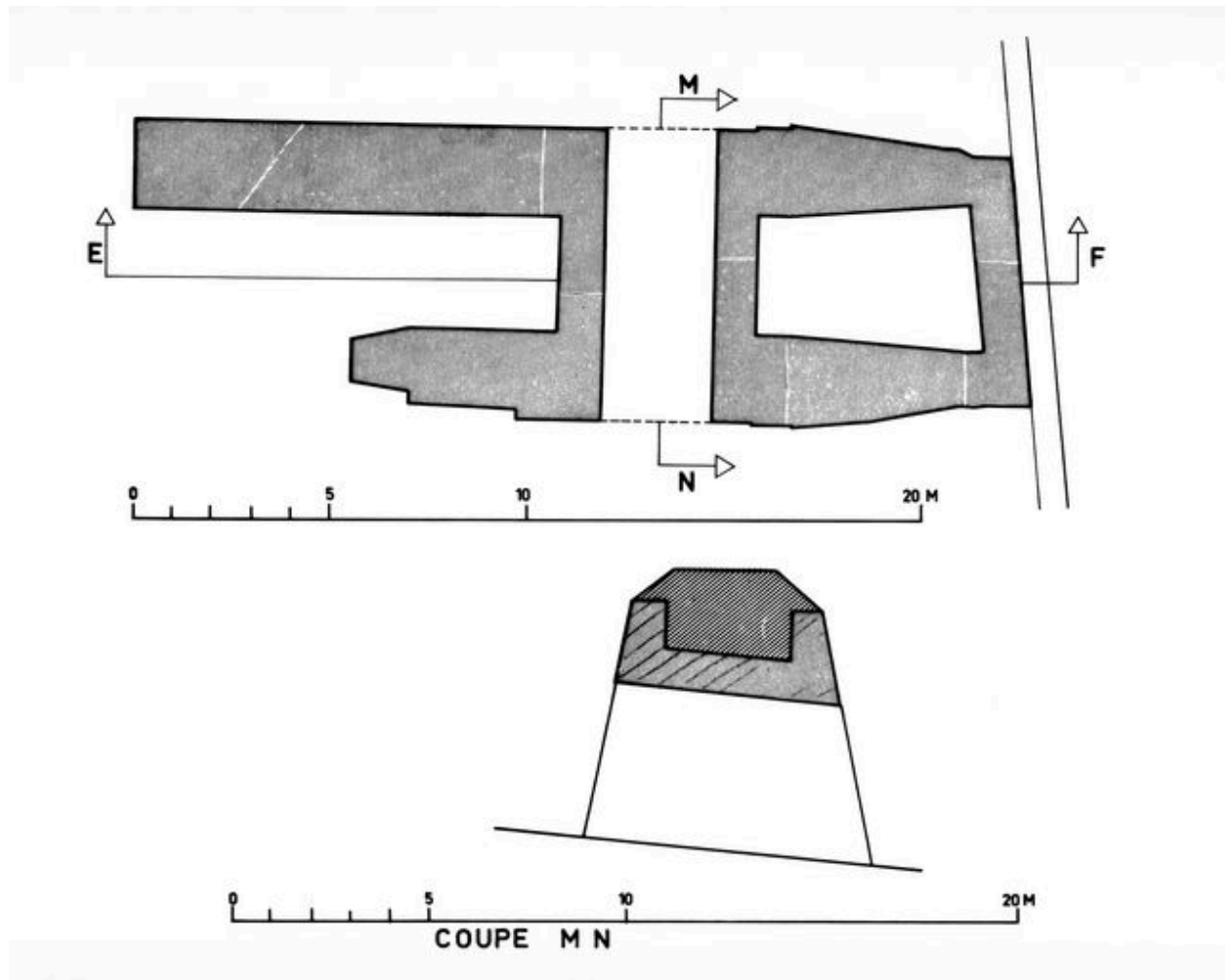
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe M-N de la porte de Crozon (Coignat)

IVR53_19872900132P

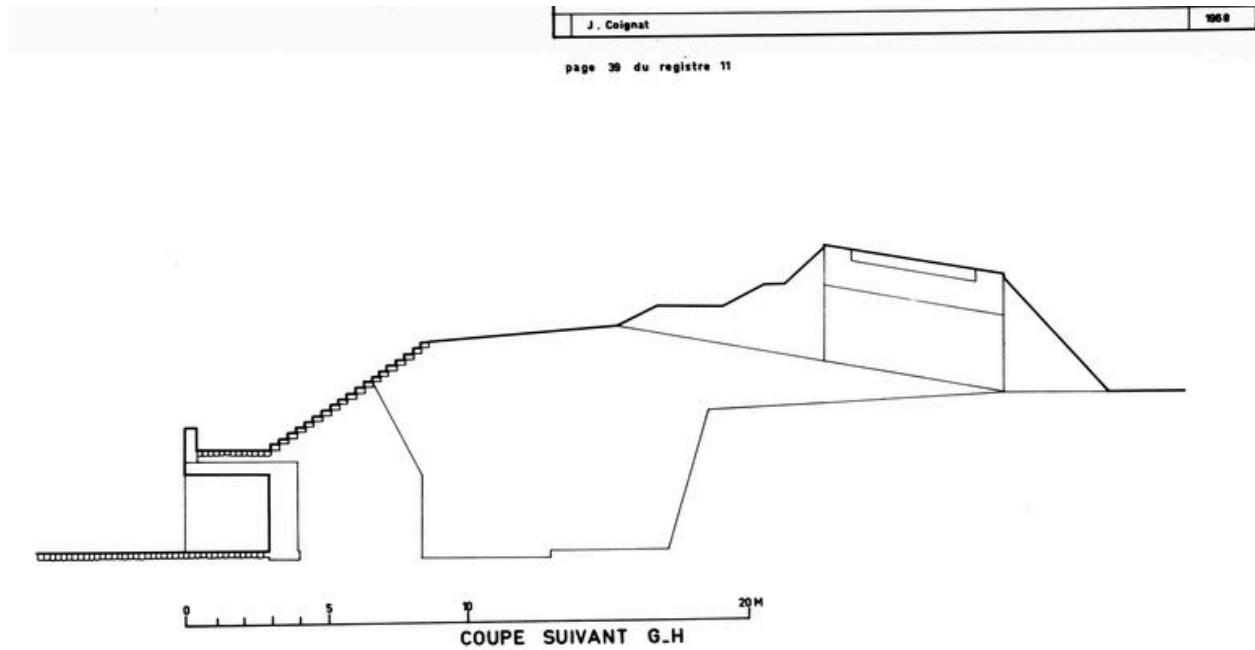
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe G-H, Déblais fait pour la construction d'un magasin à poudre (Coignat)

IVR53_19872900134P

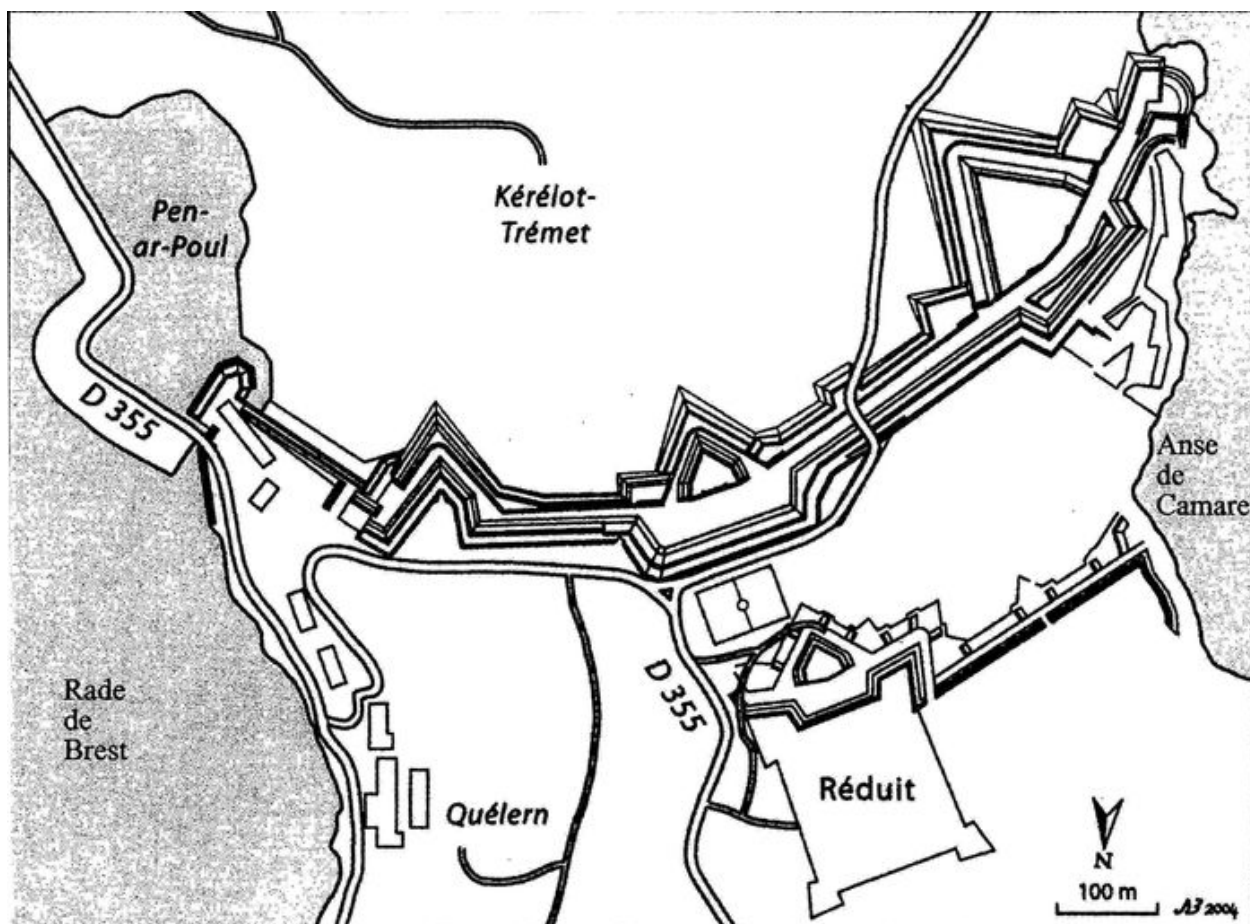
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des lignes de Quéléren

Référence du document reproduit :

- **"Les lignes de Quéléren (17e-20e siècles)" [2005]**
 BESSELIÈVRE, Jean-Yves. "Les lignes de Quéléren (17e-20e siècles)" in DOSSIER : Roscanvel. La bataille de la pointe des Espagnols. Pique-niques à Roscanvel. Les lignes de Quéléren. Avel Gornog, Histoire, nature et vie en presqu'île de Crozon, n° 13, 2005.

IVR53_20072908988NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Lénaïg L'Aot

Auteur du document reproduit : Jean-Yves Besselièvre

Date de prise de vue : 2007

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique des lignes de Quéléren depuis l'ouest-sud-ouest, non daté (vers 1971 ?)

Référence du document reproduit :

- **Vue aérienne oblique des lignes de Quéléren à Roscanvel**
Vue aérienne oblique des lignes de Quéléren à Roscanvel.
Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne - Conservation Régionale des Monuments Historiques

IVR53_20032901873NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique de la presqu'île de Quélern depuis le sud, 1971

IVR53_19712900615P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique des lignes de Quéléren depuis le sud-ouest, 1971

IVR53_19712900616P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne oblique des lignes de Quélern depuis le sud, 1971

Référence du document reproduit :

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCULLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier,
CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.**
Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

IVR53_19712900612P

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

Date de prise de vue : 1971

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble dans l'axe du fossé des lignes de Quélern en 1969 : front 1 et 2. A gauche : saillant du demi-bastion 1, à droite : contrescarpe du demi-bastion. Au fond : demi-lune n° 6

IVR53_19692900139X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1969 : gorge et face droite de la demi-lune n° 6

IVR53_19692900152X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1969 : poterne de la tenaille 10

IVR53_19692900138X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : batterie basse au pied du demi-bastion n° 1 (batterie 9). En arrière plan : l'anse de Camaret, site du débarquement anglo-hollandais de 1694

IVR53_19692905001Z

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : batterie basse au pied du demi-bastion n° 1 (batterie 9). En arrière plan : l'anse de Camaret, site du débarquement anglo-hollandais de 1694

IVR53_19692900140X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1969 : extrémité droite des lignes, flanc droit de la contrescarpe du bastion n° 1 avec entrée des casemates

IVR53_19692900141X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1969 : face droite du bastion n° 1. Vestiges de latrines

IVR53_19692900143X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des lignes de Quélern en 1969 : orillon 8 (sous la végétation) et bassin de retenue des eau

IVR53_19692900144X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : escarpe de l'orillon 8 au niveau du bassin de retenue des eau

IVR53_19692900145X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : escarpe de l'orillon 8 au niveau du bassin de retenue des eau

IVR53_19692900147X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1969 : escarpe de l'orillon 8 depuis la route d'accès à Roscanvel

IVR53_19692900148X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1969 : écluse du bassin de retenue de l'orillon 8

IVR53_19692900149X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1969 : vestiges de la porte de Crozon

IVR53_19692900150X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1969 : vestiges de la porte de Crozon

IVR53_19692900151X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren en 1969 : route de porte de Crozon à la traversée des ouvrages près de l'orillon 8

IVR53_19692900146X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : vestiges de la porte de Crozon

IVR53_19722901434Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : vestiges de la porte de Crozon

IVR53_19722905005Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : vestiges de la porte de Crozon

IVR53_19722901441Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : vestiges de la porte de Crozon, extrémité est des lignes

IVR53_19722901440Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren en 1972 : vestiges de la porte de Crozon, extrémité est des lignes

IVR53_19722905008Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : vestiges de la porte de Crozon, extrémité est des lignes

IVR53_19722901444Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : vestiges de la porte de Crozon, extrémité est des lignes

IVR53_19722901438Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren en 1972 : extrémité est des lignes depuis la grève

IVR53_19722901442Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : extrémité est des lignes depuis la grève

IVR53_19722901443Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren en 1972 : extrémité est des lignes depuis la grève

IVR53_19722905009Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : vestiges de la porte de Crozon, fossé

IVR53_19722901439Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : vestiges de la porte de Crozon, fossé

IVR53_19722905006Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern en 1972 : corps de garde situé près de la porte de Crozon

IVR53_19722905007Z

Auteur de l'illustration : Jean-Claude Menou, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des lignes de Quélern au niveau de l'entrée du bourg de Roscanvel. A droite : la caserne Sourdès

IVR53_20042904353NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des lignes de Quélern au niveau de l'entrée du bourg de Roscanvel

IVR53_20042904354NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern : demi-bastion est

IVR53_20052903630NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern : demi-bastion est et redan

IVR53_20052903633NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren : est de la porte principale dite porte de Camaret

IVR53_20052903634NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des lignes de Quéléren : pont dormant de la porte principale

IVR53_20052903639NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des lignes de Quéléren : fossé en eau au pied de la porte principale dite porte de Camaret

IVR53_20052903636NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des lignes de Quélern : courtine située à l'ouest de la porte principale dite de Camaret

Référence du document reproduit :

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier,
CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.**
Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

IVR53_20052903640NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des lignes de Quéléren : courtine et tenaille situées à l'ouest de la porte principale dite de Camaret

IVR53_20052903643NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des lignes de Quélern depuis l'Ouest. Le fossé est en eau

IVR53_20042904352NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern : fossé en eau situé entre la tenaille et la courtine

Référence du document reproduit :

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUIILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier,
CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.**
Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

IVR53_20052903655NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren : rempart regroupant le corps de garde et le magasin à poudre de la batterie de côte ouest

Référence du document reproduit :

- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILLIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal.** Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

IVR53_20052903698NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quéléren : entrée des casernements de la batterie de côte ouest (remaniée durant la Seconde Guerre Mondiale)

IVR53_20052903679NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des lignes de Quélern : entrée des casernements de la batterie de côte ouest (remaniée durant la Seconde Guerre Mondiale)

IVR53_20052903685NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2005

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation